

décembre 2013

BN Numismatique

Bulletin cgb.fr

126

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à :

<http://www.cgb.fr/maillingliste.html>. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.

Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>

L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un *BN* dans son entier est possible et recommandée

Sommaire

- 3 COMMENT NE PLUS RATER UNE MONNAIE OU UN BILLET SUR CGB.FR ?
- 4 L'INTÉRÊT D'UTILISER UN MICROSCOPE...
- 5 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 6 LES BOURSES
- 7 UN COURRIEL INTÉRESSANT
- 8 - 10 MONNAIES 60 VENTE EXCEPTIONNELLE...
- 11 DE ROUGE ET DE NOIR : LES VASES GRECS...
- 12 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 208
- 13 COLLECTIONNEURS 0.0, L'AFFAIRE DE LA 1838 D
- 14 - 15 UNION ET FORCE AN 9 DE MARSEILLE
- 16 COLLECTIONS & ASSURANCE...
- 17 LE COIN DU LIBRAIRE
- 17 LA STATUE DE HENRI IV
- 18 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 19 CHRONIQUES ROMAINES N° 3...
- 20 - 21 LE COIN DU LIBRAIRE
- 21 RENÉ-JEAN BONIN DE LA VILLEBOUQUAIS
- 22 UN COURRIEL INTÉRESSANT À PROPOS DE COFFRES
- 23 UN ATELIER MONÉTAIRE ... QUI DÉFEND LA MONNAIE !
- 24 - 26 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 27 VANDALISME OFFICIEL : POITIERS BULLDOZER D'OR !
- 28 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 29 - 33 HOMMAGE À PIERRE DE L'ESTOILE...
- 34 - 35 DU NOUVEAU SUR L'ÉVICTION DE DUPRÉ DU POSTE DE GRAVEUR GÉNÉRAL DE LA MONNAIE DE PARIS
- 36 LE BILLET DE 10 MARK SARRE 1947...
- 37 BILLETS DE COLLECTION & INTERNET
- 38 - 39 PAPIER-MONNAIE 26
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITORIAL

Nous ne nous plaindrons jamais assez des faibles ressources de la Culture et de leur répartition discutable.

Cette portion congrue est la principale cause d'un mal qui afflige nos musées, pourtant parmi les plus riches du monde : la mise en réserve et la mise en caisses.

Certes, la proportion de ce qui dort dans les réserves ou en caisses n'est que très rarement évaluée (sauf quand elle atteint 100% en caisses, cas d'un musée bien connu des numismates) et le chiffre ne fait guère de sens puisque les inventaires informatisés et illustrés n'étant ni publics, ni complets ni souvent commencés, on ne peut juger de ce qui n'est pas visible.

C'est donc d'autant plus important, quand des objets exceptionnels sortent des caisses où la disette budgétaire les avaient relégués, de ne rater en aucun cas l'exposition où ils sont présentés...

Je fais bien entendu référence à « *De rouge et de Noir* »...

Lecteurs, n'attendez surtout pas pour visiter cette exposition exceptionnelle ! D'abord parce que cela vous donnera le plaisir d'y retourner éventuellement avec des néophytes dont vous serez le guide mais aussi, n'oubliez pas que ces vases sont restés très longtemps en caisses. Et on sait déjà que ces vases y retourneront pour les travaux... sans certitude du moment où ils en sortiront de nouveau : profitez de l'ouverture !

Michel PRIEUR

INSOLITE

LA CNIQ QUI VOUS MANQUE

Notre lecteur P.C. nous signale une CNIQ dont il est sûr qu'elle manque à tous les amateurs de Dupré des Amis du Franc et il a certainement raison !! Jugez-en :



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - AFP - Atlantico - Aucoffre.com - The Banknote Book - Émilie BOUVIER - P.C. - Franck CHÉTAIL - Chronique de Saint Nazaire - Arnaud CLAIRAND - Geoffroy COLÉ - Laurent COMPAROT - Comptoir des Monnaies - Joël CORNU - Culture.fr - Philippe DELAYGUES - Delcampe - Stéphane DESROUSSEAU - Jean-Marc DESSAL - Marc EMORY - Expertissim.com - Fastcompany.com - Florilege.fr - D.G. - ha.com - Yann-Noël HÉNON - Heritage - Journal de l'Île de La Réunion - Le Journal du Siècle - Didier LELUAN - Libanews - Gautier MADOE - Éric MARTIN - Philippe MICHALAK - Christophe MONTAGNE - Jean-Louis MONVOISIN - Jean-Michel MORI - Mymodernmet.com - NGC - Paris Normandie - Le Particulier - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - Portable Antiquities Scheme - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Laurent PRYS-MICKI - laRep.fr - Laurent ROGEON - Philippe SCHIESSER - Laurent SCHMITT - Alexis-Michel SCHMITT-CADET - SENA - Sud Ouest - Philippe THÉRET - La Tribune de Genève - Éric TURMEL - La Voix de la Russie - Wikileaks - Youtube - ces illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de Wikipedia

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections

DIME (10 CENTS)
EN ARGENT 1841
VENDU POUR
\$305.500



25 CENTS
EN ARGENT 1807
VENDU POUR
\$411.250



25 CENTS
EN ARGENT DE 1828
VENDU POUR
\$352.500



DOLLAR EN ARGENT 1795
VENDU POUR **\$910,625**



50 CENTS EN ARGENT 1796
VENDU POUR **\$470.000**



DOLLAR
EN ARGENT 1796
VENDU POUR
\$352.500



25 CENTS
EN ARGENT 1796
VENDU POUR
\$1.527.500



25 CENTS
EN ARGENT 1840-0
VENDU POUR
\$329.000



**CLIQUEZ
SUR CHAQUE
IMAGE !!**

Contact en Allemagne :
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,
Contact en France :
Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



COMMENT NE PLUS RATER UNE MONNAIE OU UN BILLET SUR CGB.FR ?

Cgb.fr vous propose un nouveau service : **l'alerte e-mail**.
L'alerte e-mail vous permet de mémoriser vos critères de recherche et d'être alerté dès qu'un article correspondant à votre recherche est mis en ligne.

Dans la pratique comment cela fonctionne-t-il ?

Vous faites une recherche ou une sélection dans une des boutiques cgb.fr.

Vous pouvez faire une sélection très généraliste, par exemple « toutes les monnaies romaines », ou sélectionner de nombreux critères pour restreindre le nombre d'alertes reçues, par exemple « Monnaies Modernes Françaises, 40 Francs Or, Atelier de Paris, Année 1805 ».

Vous cliquez ensuite sur « Alerte e-mail nouveaux articles » en haut à droite (vous devez être connecté à votre compte).

Dès qu'un article correspondant à votre alerte est mis en ligne sur notre site, vous recevez un e-mail.



Vous pouvez consulter la liste de vos alertes en cliquant en haut à droite sur « **Mes alertes e-mail** » lorsque vous êtes connectés.



Vous donnez un nom à votre alerte pour pouvoir facilement l'identifier si vous en créez plusieurs.



Nous espérons que ce nouveau service améliorera encore votre expérience avec cgb.fr, si jamais vous rencontrez des problèmes en naviguant sur notre site ou à l'utilisation des alertes e-mail, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse informatique@cgb.fr.

Didier LELUAN

e-auction

cgb.fr

Misez en ligne et en temps réel sur **cgb.fr**



Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate

A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Votre code avantage* :

BN2013

Plus de 25 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.

L'INTÉRÊT D'UTILISER UN MICROSCOPE...

VU SUR LE BLOG

Le FRANC 10 vient tout juste de sortir et il n'aura échappé à personne que les Union et Force ont été regroupées en deux types, listel par virole (F.286) et listel sans virole (F.287), comme le vote organisé sur les types monétaires l'a décidé. Tout le travail approfondi réalisé sur cette série ne disparaît pas pour autant et les types et variétés publiés dans les précédentes éditions du FRANC gardent leur légitimité dans une collection spécialisée d'Union et Force voire d'écus de 5 francs.

Philippe Théret, grand spécialiste de la série, a ainsi pu faire une découverte tout à fait passionnante sur une des monnaies de la

Collection C.C. qu'il a récemment acquises, Il s'agit d'une 5 francs an 6 K classée dans le FRANC IX en F.293/01 et qui a illustré la Collection Idéale et de nombreuses versions du FRANC.

Son réflexe est d'utiliser systématiquement un microscope électronique pour vérifier notamment si les millésimes, les lettres d'atelier et les différents sont purs ou regravés. Telle n'a pas été sa surprise de découvrir que, sous le 6, se cachait un beau 5.

Cette variété, mais également celle avec un coin d'avert en Union serré et qui partageait le même coin de revers (reconnaisable à la cassure en bas à droite), doivent du coup

être reclassées en... F9.290 an 6/5 K ! Ces modifications seront prochainement mises à jour sur le site Dupré.

N'hésitez pas, vous aussi, à utiliser un microscope pour observer vos monnaies. Vous avez peut-être, dans vos plateaux, une monnaie qui n'est pas ce qu'elle semble être...

Stéphane DESROUSSEAU



PANNEAU D’AFFICHAGE

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C’est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches nous n’avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

The Portable Antiquities Scheme

Home | Contacts | Get involved | Conservation | Database | News & reports | Treasure | Research | Photos | Blogs | Events

Log in | Register Home » Database

914,548 objects within 584,469 records

Search database
Reference works cited
Numismatics
Hoards
Controlled vocabulary
Raffles

What? Where? When? Search!

Find number:
What:
When:
Where:

Search!

NOUVELLES DE LA SENA

Ce mois-ci, la SENA se réunit le 6 décembre à 18h30 à la maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli). Vous êtes invités à venir écouter Stéphane Desrousseaux sur le sujet suivant : « La monnaie, instrument de propagande et de conditionnement des esprits sous Napoléon ».

À son avènement en 1799, Bonaparte est à la tête d’un pays qui connaît de grandes difficultés. La grande enquête commandée en l’an IX mesure l’étendue des difficultés auxquelles la France est confrontée : l’enseignement et les finances sont sinistrés, les forêts sont pillées et le brigandage s’est accru. Pour pouvoir durer et remédier à cette situation, le nouveau régime issu du coup d’État du 18 Brumaire doit reposer sur un État solide et structuré dans lequel les citoyens ont confiance. Pour ce faire, Bonaparte va entreprendre des réformes importantes qu’il nomme lui-même « masses de granit » du fait de l’extrême dureté et longévité de cette roche. Parmi elles, la création d’une nouvelle monnaie tient une place primordiale dans la restaura-

tion de l’autorité de l’État en lui permettant de remettre de l’ordre dans le système monétaire et de restaurer ainsi la confiance dans la monnaie. C’est ce qui va être réalisé, quelques jours seulement après la visite de Bonaparte à la Monnaie de Paris, le 21 ventôse an XI (12 mars 1803), par la loi du 7 germinal an XI (28 mars). Cette loi donne naissance à une monnaie de 5 grammes d’argent et au titre de neuf dixièmes de fin basée sur le système métrique décimal établi le 1^{er} août 1793. La France a désormais sa propre unité monétaire.

Le régime napoléonien prend progressivement, au fil des années, une tournure policière et correspond à une ère d’étroit contrôle des esprits. La police, réorganisée par Fouché sous le Consulat, puis confiée à Savary à partir de 1810, surveille tout et tout le monde. Les libertés d’expression, de réunion et de circulation sont limitées et la censure est largement renforcée. Elle frappe particulièrement la presse qui se présente comme un foyer d’opposition ce qui incite Bonaparte à éliminer un grand nombre de journaux et à imposer petit à petit une presse de propagande et de conditionnement des esprits au travers notamment des articles publiés dans Le Moniteur, devenu journal officiel depuis le 27 décembre 1799. Dans le même esprit, les arts et les lettres ne sont considérés que comme des moyens de célébrer la gloire napoléonienne.

La monnaie n’échappe pas à ce phénomène de propagande et de conditionnement des esprits. Napoléon y attache en effet une grande importance et demande



à Fouché puis à Savary de lui faire presque quotidiennement un état des lieux de la circulation monétaire. La représentation du pouvoir sur les monnaies est au cœur de ses préoccupations puisque, pour lui, la monnaie, dont la typologie évolue au gré des événements historiques, doit être au service de son régime et permettre à celui qui voit son portrait sur une monnaie de le reconnaître, de l’aduler et de s’identifier au pouvoir. Souhaitant que ses monnaies soient d’une qualité irréprochable, il s’inspire des souverains de l’Ancien Régime dont l’évolution des effigies reflétait celle du régime selon le contexte historique. Aussi la monnaie joue-t-elle un rôle important en 1814-1815 lorsque se succèdent Napoléon et Louis XVIII au pouvoir.

Cette conférence va tenter de montrer, d’une part, le lien existant entre les différentes monnaies qui circulent et les événements politiques et, d’autre part, la manière dont l’histoire des monnaies napoléoniennes permet de lire le rythme des événements politiques et les préoccupations du pouvoir.

Stéphane DESROUSSEAUX



LES BOURSES

CALENDRIER DES BOURSES

BOURSES 2013

DÉCEMBRE

- 1 Auch (32) (**) (N)
- 1 Monaco (MC) (***) (N)
- 1 Hanovre (D) (***) (N)
- 6/7 Vienne (A) (**) (N+Ph)
- 6/8 Zürich (Ch) (**) (N)
- 7 Berlin (D) (**) (N+Ph)
- 8 Saint-Étienne (42) (**) (N)
- 8 Altenburg (D) (**) (N)
- 8 Clèves (D) (**) (N)
- 8 Genève (CH) (***) (N)
- 8 Hambourg (D) (**) (N)
- 8 Herentals (B) (**) (N)
- 14 Bagnolet (93) (***) (N) Monexpo**
- 15 Luynes (13) (**) (N)
- 15 Neusass (D) (nc) (N+Ph)
- 30 Groningen (NL) (nc) (N+Ph)

BOURSES 2014

JANVIER

- 9/12 New York (USA) (*****) (N)
- 12 Dombasle (54) (**) (N)
- 12 Goussainville (95) (**) (N)
- 18 Ludwigsburg (D) (**) (N)
- 19 Freidrichshafen (D) (**) (N)
- 26 Montélimar (26) (**) (N)

BOURSES DE DÉCEMBRE : LA TRÊVE DES CONFISEURS

Pour décembre, nous affichons relâche ! Nous serons présents en visiteurs à MONEXPO le samedi 14 décembre 2013, le matin de 9h00 à 12h00 pour ceux qui voudraient nous rencontrer à cette occasion.

Nous vous souhaitons à tous de Bonnes Fêtes.

L'équipe cgb.fr



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER
DE TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR DELCAMPE.NET**

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition *sine qua non* et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF,

36, rue Vivienne, 75002 PARIS.

Tel : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr

AVEZ-VOUS AIMÉ LE FRANC 10 ?

Dites-le au public...

http://www.amazon.fr/Le-Franc-10-Les-monnaies/dp/2916996559/ref=sr_1_1?ie=UTF8&qid=1383217622&sr=8-1&keywords=le+Franc+10

<http://livre.fnac.com/a6084613/Schmitt-Prieur-Le-franc-10-les-monnaies>

<http://www.decitre.fr/livres/le-franc-10-9782916996554.html>

<http://www.chapitre.com/CHAPITRE/fr/BOOK/desrousseau-stephane-prieur-michel-schmitt-laurent/le-franc-10-les-monnaies,55885454.aspx>

<http://www.rueducommerce.fr/m/ps/mpid:MP-A8914M14720221#moid:MO-A8914M25080385>

<http://www.furet.com/le-franc-10-les-monnaies-2346429.html>

Faire connaître la numismatique au grand public passe aussi par là !



**VU
SUR LE
BLOG**

VOTEZ AVANT LE PREMIER DÉCEMBRE POUR LE PATRIMOINE

Une excellente initiative qui rend au public une occasion de donner son point de vue sur des sauvetages prioritaires : nous savons tous que les crédits sont rationnés, voyons donc l'opinion de ceux à qui, *in fine*, appartient notre Passé et notre Patrimoine : les Français.

Le journal Sud-Ouest et la Fondation du patrimoine soutiendront financièrement trois projets sur les dix présentés au vote, mais rien ne vous empêche d'aider vous-même celui qui vous tient vraiment à cœur.

Pour voir l'article et les dix projets.

les dix projets sélectionnés pour le vote :

- la [synagogue](#) de Bayonne (64)
- l'[église Saint-Jean](#) à Samadet (40)
- la [villa gallo-romaine de Séviac](#) à Montréal-du-Gers (32)
- les [vitraux de l'église Saint-Jacques](#) à Pau (64)
- le [pont du Tacot](#) à Sarrazac (24)
- la [locomotive à vapeur Henschel Japy](#) (17)
- la [chapelle des Templiers](#) à Cressac-Saint-Genis (16)
- l'[ancien hangar à bateaux](#) à Sainte-Eulalie-en-Born (40)
- le [maître-autel et tabernacle de l'église](#) à Saint-Pierre-de-Buzet (47)

- la [basilique Notre-Dame](#) à Verdélais (33)

À noter : tous ces projets sont dans le Sud-Ouest, ce qui est logique mais si vous connaissez qui pourrait lancer le même projet et le faire connaître dans d'autres régions françaises... faites !



UN COURRIEL INTÉRESSANT

Notre lecteur Jean-Michel Mori nous envoie une « riche » contribution : « *Lecteur attentif du BN depuis sa création, j'ai lu avec intérêt (non imposé !) votre article intitulé « Est-il prudent d'avoir de l'argent placé en banque ? » en page 18 et je ne peux résister à vous envoyer, en pièce jointe, le décret de la Convention du 20 mai 1793 ; à la lecture de son intitulé, je ne doute pas que vous l'appréciez à sa juste valeur ! L'Histoire sera-t-elle un éternel recommencement ?* »

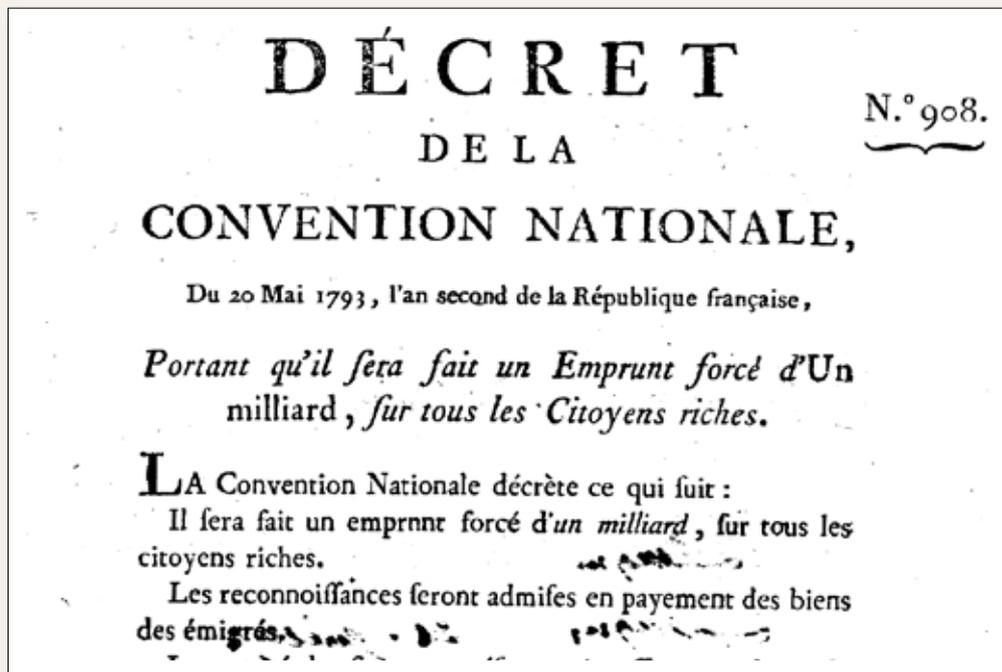
Note du BN : 1793 / 2013, deux-cent vingtième anniversaire de la première *chasse aux riches* en France. Celle-ci a fini dans l'immonde gabegie et ruine des assignats tombés au poids du papier mais cela prit trois ans pour que la ruine soit complète (voir la chronologie du Franc dans le FRANC 10) « 19 février 1796, les planches à imprimer les assignats sont publiquement détruites ». 2016 ?

Cliquez pour savourer le document dans son entier. Notez bien « *Les reconnaissances* (donc les assignats garantis sur cet emprunt forcé) *seront admises en paiement des biens des*

émigrés ». Sachant que les biens des émigrés étaient vendus à l'encan avec un crédit possible de douze ans, et que les assignats valaient le papier bien avant ce délai, il se construisit alors des fortunes colossales qui sont encore aujourd'hui florissantes... La Révolution avait d'autres motifs de faire

de telles conditions aux acheteurs de biens confisqués aux émigrés : tout acheteur devenait un complice intéressé de la Spoliation. « Riches » de 2013 vous ne savez pas ce qu'est une vraie spoliation républicaine ! Ne vous plaignez pas trop...

Michel PRIEUR



VERA VALOR

Once d'or pur la plus vendue en France en 2012 et 2013



VERA VALOR

DEMI-VERA VALOR

Un produit de placement unique

- Or pur 999‰ au minimum
- Infalsifiable : numéro de série unique sur chaque pièce
- Innovante et unique : code QR flashable sur le revers
- Issue d'or « Clean Extraction »
- Fiscalité optimisée : pas de TVA à l'achat
- Garantie qualité : frappe en Suisse

	VERA VALOR	DEMI-VERA VALOR
TITRE :	or pur 999,9‰	or pur 999‰
LIEU DE FRAPPE :	Suisse	Suisse
ORIGINE OR :	Mine Newmont	recyclé
QUALITÉ DE FRAPPE :	Proof	Proof
POINÇON :	Valcambi	Allgemeine
POIDS :	31,1 g	15,55 g
DIAMÈTRE :	32 mm	26 mm
EPAISSEUR :	2 mm	1,6 mm
TRANCHE :	striée	striée



Nous contacter :

- par téléphone : 01 80 88 48 80

- par email : contact@aucoffre.com

AUCOFFRE.com

VENTE EXCEPTIONNELLE

MONNAIES 60 est en ligne depuis le 31 octobre 2013 sur la toile pour votre grand plaisir. Ce millésime exceptionnel présente trois cent quarante et un numéros choisis pour leur rareté, leur état de conservation, leur intérêt particulier.

La clôture de la vente est fixée au mercredi 4 décembre.

Et, c'est maintenant devenu une habitude, les résultats seront publiés dès le vendredi 6 décembre 2013. Le catalogue présente une sélection de cinquante deux monnaies antiques dont seize monnaies grecques et trente-six monnaies romaines, de deux cent huit monnaies des Carolingiens à la Révolution Française et quatre-vingt une monnaies de la naissance du Franc à la fin celui-ci, accompagnées de monnaies étrangères.

Pour les monnaies antiques, nous avons privilégié les états de conservation et la rareté.

Seize monnaies grecques. Cela peut paraître peu au regard de nos dernières ventes comme **MONNAIES 47** ou **MONNAIES 51**, mais regardez-les...

Nous avons par exemple choisi l'émotion provoquée par le revers du statère d'or frappé du vivant d'Alexandre le Grand,



la rareté du tétrobole ou cinquième de statère de Lysimaque frappé dans l'antique Cardia devenue Lysimacheia, au type de Philippe II de

Macédoine (359-336 avant J-C), mais déjà avec les initiales du Diadoque ou de la cité éponyme qu'il vient de refonder, un an avant de prendre le titre de Roi (Basileus).



Rien de plus banal qu'une « chouette » d'Athènes. Cependant au revers avec cet animal hiératique, toute la puissance de la thalassocratie athénienne semble se deviner sous les traits élégants d'une Athéna figée pour l'éternité, dans le « siècle de Périclès », suivant l'appellation souvent retenue pour ces monnaies, frappées entre 450 et 404 avant J-C Elle délimite l'apogée de la puissance de la cité de la maîtrise de la ligue de Délos au début de la chute avec la prise d'Athènes, la destruction des longs murs et la tyrannie des Trente.

La minuscule hemi-hecété du royaume Lydien nous évoque la naissance de la monnaie sur les rives orientales du monde Grec face aux Barbares et à l'empire Achéménide naissant au cœur de l'époque archaïque. Ce petit globule de 1,18g nous rappelle que de grandes choses peuvent naître de l'infiniment petit, mais ô combien importantes pour l'histoire de l'Humanité ! À ce globule répond cette pépite (darique) du conquérant perse, affirmée par cet archer volontaire et dominateur intemporel et cependant témoin de son temps.



Le choix des monnaies séleucides, au nombre de six de ce catalogue - volonté d'un collectionneur de choisir des portraits d'exception, se déroule comme une galerie d'ancêtres dans les allées de l'Histoire, de Démétrius I^{er} Soter à Antiochus IX Cyzicène. Le fait que plusieurs de ces tétradrachmes proviennent de la collection Arthur Houghton dispersée en 1987, co-auteur du prin-



POUR DES MONNAIES D'EXCEPTION



principal ouvrage de référence sur ce monnayage, sont une référence obligée. Le portrait réaliste du Cyzicène est la meilleure « photographie » du roi, fixée pour l'éternité.

Sur les trente-six monnaies romaines de **MONNAIES 60**, on ne peut être qu'ému par la représentation de Vercingétorix et d'un char gaulois en action



frappé à l'instigation de l'un des principaux collaborateurs de Jules César, Lucius Hostilius Saserna en 48 avant J-C Le vainqueur des Gaules, souvent magnanime, n'eut pas de pitié ou de charité pour le vaincu d'Alésia, le faisant périr étranglé dans la prison Mamertine après son Triomphe de 46 avant J-C Le visage,

probablement ressemblant et marqué par une longue captivité, du chef Arverne ne cesse de nous émouvoir et de nous interroger deux mille ans plus tard. La représentation de son vainqueur au revers d'un denier

propagandiste de Marc Antoine, frappé après sa mort semble passer pour anodin.

Le denier d'Auguste, au revers représentant Tarpeia ensevelie sous des boucliers, nous rappelle l'adage que la roche Tarpeienne était proche du Capitole et que la déchéance peut suivre rapidement l'ascension.



Quatre aurei, trouvés voici quelques mois, déclarés par nos soins auprès des autorités archéologiques et déjà étudiés, viennent éclairer un pan de notre Histoire et d'une région, le Piémont Cévenol. Ils sont les reflets de la circulation monétaire du I^{er} siècle de notre ère entre Tibère et Néron. Deux d'entre eux, particulièrement rares, éclairent d'une manière vivante la fin du règne de Claude (41-54) et le début de celui de son fils adoptif, Néron (54-68).

Le temple de Vesta, reconstruit par Vespasien après le désastreux incendie de 64, est l'un des édifices importants de l'architecture de Rome, tandis que le revers du sesterce d'Hadrien commémorant la Judée rappelle les rapports difficiles que l'empereur des « Mémoires » a entretenus avec le peuple mosaïque et le massacre qu'entraîna sa volonté de construire un temple païen, dédié à Jupiter, sur les restes du Temple de Jérusalem !



La composition du revers du sesterce de Commode, frappé à Rome en 185, semble interpellé la composition du médaillon de Septime Sévère frappé à Périnthe en Thrace quelques dix ans plus tard.

MONNAIES 60



Le portrait de Gordien I^{er}, éphémère empereur africain de 238, paraît vivant et symbolise la Romanité de portraits du Palais des Conservateurs à Rome ou du musée du Louvre.

La rarissime représentation en guerrier armé de Maximien Hercule (buste F6) est



là pour montrer que l'empereur dans ce troisième siècle finissant n'est plus seulement le « Princeps » du Haut Empire mais aussi et surtout un chef militaire qui gagne, conserve ou perd son trône les armes à la main.

Trois solidi de l'atelier d'Antioche, l'actuelle Antakya (Turquie), aux



portes de la Syrie, nous rappellent qu'aux guerres d'hier souvent font écho les guerres d'aujourd'hui. L'ennemi a changé de visage, mais l'horreur de la guerre a conservé le même masque.

Je vous invite à admirer toutes ces pièces et toutes les autres non reprises ici faute de place, et à découvrir **MONNAIES 60** avec d'autres yeux, ceux de Clio, muse de l'Histoire...



Laurent SCHMITT

MONNAIES ROYALES ET FÉODALES

Monnaies 60 regroupe un ensemble de monnaies ayant fait l'objet d'un choix particulier. Devant le développement des boutiques internet, une sélection plus drastique a été opérée pour les monnaies devant passer en vente sur offres.

Les monnaies carolingiennes sont particulièrement bien représentées avec des exemplaires issus d'une collection ancienne et constituée il y a plus de 80 ans.



Ainsi trouve-t-on dans cette collection un denier de Charlemagne pour Antrain, un denier de Pépin pour Reims ou un denier de Carloman de l'atelier de Troyes. Plusieurs exemplaires du trésor d'Huriel sont également proposés ainsi qu'un denier de Louis le Pieux pour Melle présentant deux coins et deux marteaux, certainement le plus bel exemplaire connu. L'unique obole de Châlons de Charles III le Simple, provenant de la collection du Lac, vendue par Feuarent le 5 juin 1910, figure également dans cette vente.



Sélection oblige, les monnaies gothiques sont presque essentiellement représentées par des monnaies d'or, dont un denier d'or à la masse ou l'agnel d'or de Philippe IV le Bel. S'agissant de monnaies particulièrement rares, nous avons toutefois inséré deux petites monnaies, une pite et une obole tournois du 3^e type de Philippe VI. Le bas Moyen-Âge est représenté par une belle sélection de monnaies d'or, parmi lesquelles figurent un royal d'or de Charles VII frappé à Montélimar.

La période des rois Louis (1610-1793) est particulièrement riche, si bien qu'il y a onze monnaies absentes des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. L'exemplaire n°173 (exemplaire de couverture), mérite une attention particulière. Il s'agit du demi-louis dit « à la croix du Saint-Esprit » frappé en 1719 à Lyon et en état superbe. Cette monnaie manque à bon nombre de collections et c'est la première fois que nous la proposons à la vente.



MONNAIES 60



Les monnaies féodales présentent des exemplaires rarissimes, notamment pour la Lorraine et les trois évêchés. Signalons une rarissime pièce de 45 sols frappée en 1615 à Raucourt présentant un buste inédit ou un denier de Soissons, provenant de la collection Benjamin Fillon, gendre de Faustin Poey d'Avant. Cet exemplaire a été reproduit en 1862 dans l'ouvrage de Poey d'Avant à l'aide d'une gravure réalisée par Dardel.

Bon frappé pour le Luxembourg. Moins rare, le double excellente de Séville mérite une mention particulière en raison de la qualité de sa frappe. Il est accompagné d'un quadruple excellente de Séville, spectaculaire et inédit.



Les monnaies étrangères royales ne sont pas en reste. Signalons un teston d'Asti au nom de Louis d'Orléans, futur Louis XII, le demi-teston de Turin inédit de Philibert II duc de Savoie ou le florin de Philippe le

Avec ses 207 monnaies royales et féodales sélectionnées avec soin, cette vente devrait figurer en bonne place dans toutes les bonnes bibliothèques numismatiques.

Arnaud CLAIRAND

LE COUP DE CŒUR

Si vous ne deviez choisir qu'une monnaie...

Bien que ne présentant qu'une petite centaine de monnaies, le choix s'annonce cornélien tant la partie **MODERNES** de **MONNAIES 60** regorge de monnaies dans de jolis états de conservation, rares, ou insolites... Si vous collectionnez les monnaies par type, et dans le plus bel état possible, votre choix se portera tout naturellement sur les dix exemplaires de la Collection Idéale qui vous sont offerts. À moins que vous ne préfériez des monnaies à pedigree et, dans ce cas, il ne faudra pas passer, notamment, à côté de l'essai de 5 francs 1947 poids léger provenant de la Collection Pierre, **MONNAIES 30 n° 1286**.

À la lecture du catalogue, votre cœur penchera peut être plutôt sur les monnaies rares proposées, comme la 1 franc 1889 A, frappée à seulement 100 exemplaires pour l'Exposition Universelle, ou sur l'un des nombreux essais de cette vente...

Mais, si vous pensez qu'une collection de monnaies peut être constituée autant de monnaies que d'émotions ou de coups de cœur, alors peut-être vous laisserez-vous tenter par cet incroyable essai-piéfort, sans doute inédit, en bronze-aluminium de 5 francs Pétain 1941. Les coins de cet essai sont polis circulairement, ce que montre un examen à la loupe éclairante. Pensez au soin mis par le monnayeur pour améliorer l'aspect de son œuvre afin de rendre l'exemplaire présentable au décideur, imaginez surtout le graveur travaillant à même le coin... chaque défaut, chaque rayure, chaque strie, chaque choc dans les champs aura alors une valeur particulière à vos yeux. Vous deviendrez même, malgré vous, son complice et son œuvre vous apparaîtra unique.

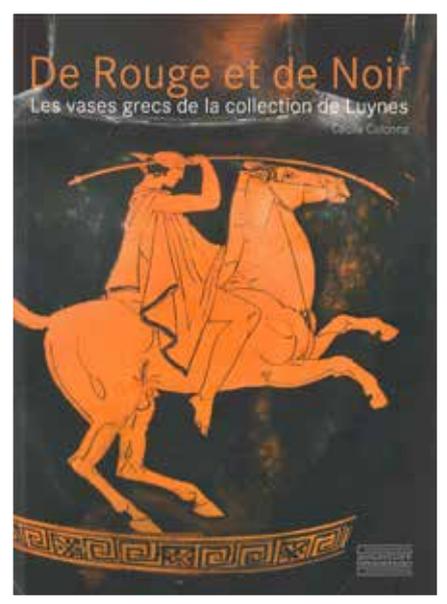
Au fond, c'est peut-être bien le but de **MONNAIES 60** : susciter des

émotions, ouvrir de nouveaux horizons et surtout donner envie de collectionner ce que l'on ne collectionnait pas auparavant... Bonnes enchères et surtout bonne chance !

Stéphane DESROUSSEAU



DE ROUGE ET DE NOIR :



2013. 128 pages, 85 numéros, 150 illustrations en couleur. Prix : 29€

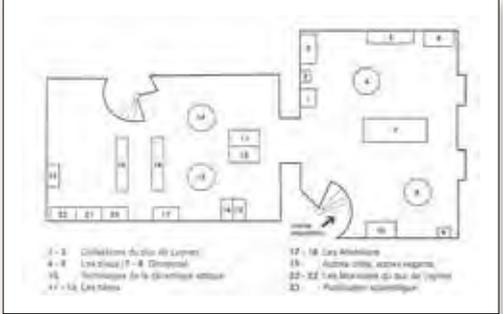
Conférence : mardi 12 novembre 2013, 18h15 à 19h30, INHA, auditorium Colbert, 2 rue Vivienne, 75002 Paris.

L'ensemble des vases grecs de la collection d'Honoré d'Albert, duc de Luynes (1802-1867) entrée par don au musée en 1862, est présentée pour la première fois depuis plus de soixante ans dans son intégralité.

Cette exposition occupe l'intégralité de la Mezzanine, deuxième salle du Musée constituée aussi par la salle des Colonnes dont l'organisation et la présentation a été repensée à l'occasion de cette manifestation. L'exposition des vases grecs s'organise autour de vingt-deux vitrines. Les trois premières sont consacrées aux autres collections du duc de Luynes. Outre les vases, ce sont plus de sept mille monnaies grecques et de mille objets divers et variés de la collection de Luynes qui sont venus rejoindre les collections nationales.

Ces vitrines autour d'un portrait photographique du donateur présentent des bijoux, intailles et camées dont le duc était un fervent amateur. La pre-

mière partie de la mezzanine en surplomb présente une série de vases consacrés aux dieux (vitrine 4 à 9) les vitrines 7 et 8 étant particulièrement consacrées à Dionysos. La vitrine 10 a pour objet les techniques de la céramique attique. La deuxième salle s'ouvre d'abord sur les vitrines 10 à 16 consacrées aux héros avec divers morceaux de céramiques qui ne proviennent pas directement du legs de 1862, mais de la vente par la duchesse de Luynes en 1879 de cette partie secondaire de la collection. Deux vitrines (17 et 18) sont réservées aux Athéniens tandis qu'une grande vitrine (19) nous livre les dix vases qui n'appartiennent pas à la production attique. Enfin trois nouvelles vitrines plates ont été spécialement réservées à la présentation de monnaies grecques significatives de la collection du



Exposition BnF Richelieu, 5 rue Vivienne, Paris 2°, 28 octobre 2013 – 4 janvier 2015.

Du lundi vendredi 13h00 à 17h45, samedi, 13h00 à 16h45, dimanche 12h00 à 18h00, fermeture : jours fériés. Entrée : libre

Cécile Colonna, De Rouge et de Noir, les vases grecs de la collection de Luynes. Paris,

LES VASES GRECS - COLLECTION DE LUYNES

duc. Si les deux médailliers Pellerin dans le style orientalisant complètent la vision de cette salle, le grand médaillier du Régent est allé rejoindre la salle des Colonnes.

La durée de l'exposition est inhabituelle pour ce genre de manifestation et une conférence a été donnée le 12 novembre 2013 par Cécile Colonna et Martine Denoyelle. Des ateliers réservés aux scolaires sont prévus ainsi que des visites guidées de l'exposition.

À cette occasion, un ouvrage, sous la plume de Cécile Colonna, reprenant l'intitulé de l'exposition, est le catalogue intégral des vases grecs donnés en 1862 comprenant quatre-vingt cinq numéros avec un ensemble de seize vases attiques à figures noires, cinquante-huit vases à figures rouges provenant de la même région, complété par dix vases d'autre provenance, souvent d'Italie du Sud et d'une copie moderne inventée par le duc de Luynes qui se livra à de nombreux travaux sur la cuisson et les enduits pour la création des vases grecs dans son laboratoire installé dans le château de Dampierre.

Si le nombre des vases peu paraître faible, leur choix et leur qualité en font des pièces maîtresses de l'art grec entre 540 et 420 avant J-C pour les pièces attiques et un peu plus tardives pour les vases d'autres provenances.

Cet ensemble d'une incomparable beauté et d'une singulière unité fut réuni par un fin et fortuné collectionneur, mais surtout sous la houlette de l'un des plus brillants représentants de l'Archéologie naissante qui était membre de l'Institut dès 1830 !

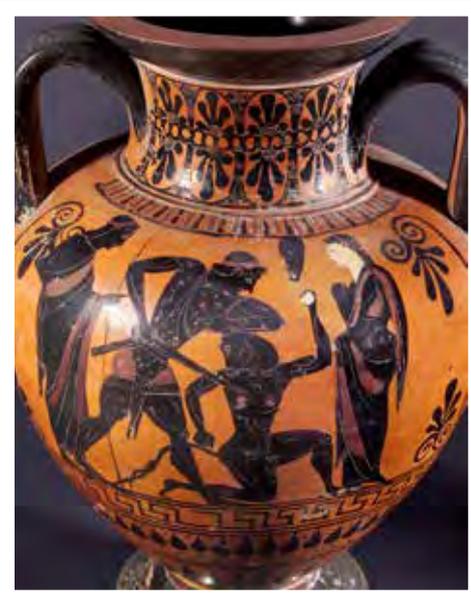
L'exposition doit son nom, par clin d'œil au célèbre roman de Stendhal, bien que de manière inversée car les vases à

figures noires ont précédé ceux à figures rouges.

Peintres et potiers athéniens maîtrisaient un art subtil et précieux : le contraste qui s'opère entre le fond et le sujet, grâce à une savante alchimie et au contraste entre le vernis noir brillant et l'argile rouge. Tout l'Art reposait sur la technique de cuisson complexe, réalisée en trois étapes successives où alternent ouverture et fermeture du four et le recours seulement à des matières minérales, permettant ainsi au vernis de devenir très résistant. Les premiers vases avec des figures noires sur un fond ocre. À partir de 530 avant J-C, les potiers inversent le processus avec des figures rouges sur fond noir qui vont progressivement supplanter puis remplacer les figures noires au début du Ve siècle avant J-C pour s'imposer et de diffuser dans l'ensemble du monde Grec et le pourtour méditerranéen.

Cette exposition est un « must see » et nous ne manquerons pas de proposer aux lecteurs du Bulletin Numismatique une ou deux visites du musée du Cabinet des médailles et de sa nouvelle organisation ainsi que la découverte de la collection du duc de Luynes l'un des grands donateurs de l'Institution.

Laurent SCHMITT



INÉDIT DE 5 CENTIMES MERLEY 1905



avec une contremarque « 21 » à l'avvers. Je vous rassure tout de suite, j'annonce un exemplaire inédit non pas pour faire comme tout le monde mais plutôt pour guider les recherches dans la série des essais de 5 centimes Merley.

L'exemplaire Carles-Jongues est à 4,55g et l'exemplaire Palombo à 4,60g. Ceci permet à certains

Permettez-moi de vous présenter une magnifique monnaie, un essai de 5 centimes Merley 1905. Il est vrai que ce genre de monnaie semble commune car vous en avez sûrement vue une un jour ou l'autre, cependant celle-ci se trouve dans un état de conservation tout à fait remarquable. De plus, il s'agit d'une monnaie à pans en nickel et le nombre de pans s'élève à 20. La signature L.MERLEY et le faisceau de licteur associé au rameau d'olivier permettent de définir un type déjà référencé.

Carles-Jongues nous a montré une monnaie semblable dans le numéro de Numismatique & Change N°367 de Janvier 2006 p 49. La Vente aux enchères Palombo n°8 du 28 Novembre 2009 présente le lot 395 en inédit

d'annoncer pour ce type de monnaie en nickel à 20 pans un intervalle de 4,55 à 4,60g dans un raccourci un peu fâcheux ! En effet, l'exemplaire dont vous pouvez voir la photo ne fait que 4,15 g pour un module dans la gamme des 21mm (21,11mm) qu'il est possible de rapprocher de la contremarque « 21 » présent sur l'exemplaire Palombo. La monnaie présentée ici est donc un exemplaire léger par rapport aux deux autres exemplaires connus pour l'instant. La différence en absolu n'est pas considérable mais l'écart atteint quand même 10% par rapport au plus lourd. Ces 10% ne sont pas anodins, ils sont volontaires car bien au-delà des usages de tolérance classiques en matière monétaire métallique, ils montrent clairement une variante.

Les caractéristiques de cette variante sont les suivantes :

- Type : ESSAI de 5 centimes L.MERLEY 1905 avec faisceau et rameau
- Tranche : 20 pans
- Métal : Nickel
- Masse : 4,15g
- Module : 21,11mm

Par conséquent, cet essai est bien un inédit comme annoncé. Il est la preuve que nous n'avons pas encore tout découvert dans la série des essais de 5 centimes Merley 1905, même plus de 100 ans après. Les connaissances apportées par le Gadoury, le Mazard et même le Guilloteau ne sont pas suffisantes. Il semble probable que le nombre d'essais différents de cette série de 5 centimes Merley et seulement pour 1905 soit proche de la vingtaine ! L'essai présenté par cet article a été découvert le 14 avril 2013, mais il n'est pas le seul inédit trouvé ce jour-là. Pour la suite je vous demande un peu de patience et je vous donne rendez-vous dans un prochain numéro du Bulletin Numismatique pour des surprises encore plus grandes.

Philippe MICHALAK

INÉDIT DE 50 CENTIMES MORLON 1948 ESSAI

Monnaies 30 (Collection Pierre) a été l'occasion de découvrir une série d'essais de 50 centimes, 1 franc et 2 francs Morlon en cupro-nickel formant une gamme d'étude pour un nouveau monnayage.



Ces essais se présentent dans cette vente avec des masses différentes pour un même module mais avec une particularité de module variable seulement pour la 50 centimes. Pour cette dernière monnaie le module de 19 mm se décline en deux échelons : 3,5g (3,48g précisément) et 4,5g (4,48g exactement).

Un échelon supplémentaire été découvert depuis, celui de 4g (4,04g). Vous pouvez voir en photo cet exemplaire mais cet événement est passé inaperçu, enfin presque pour tout le monde. Cette monnaie a été vendue dans la boutique cgb.fr en juin 2012. La mise en ligne systématique des archives (SAPIENCIA) apporte vraiment un plus en gardant une trace après la vente des éléments de la boutique.

Philippe MICHALAK



ADF

Vous voulez développer la numismatique moderne française?
 Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?
 Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?
 Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?
 Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :
 - Plus de 3500 articles en ligne
 - Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

COLLECTIONNEURS 0.0

On en rencontre de moins en moins, ils finissent par décéder de leur belle mort ou par évoluer, mais il se trouve encore des collectionneurs 0.0, ceux qui n'ont absolument rien compris au fait que collectionner, c'est communiquer. Petits Harpagnons recroquevillés sur leur collection comme sur une cassette, l'idée d'informer la Communauté des découvertes qu'ils ont faites ne les effleure pas.

Qu'est-ce qui fait le collectionneur 0.0, celui qui ne communique pas ?

Deux catégories : celui qui ne sait pas faire et la bête à cornes (je fais référence à Baudelaire « [la bêtise au front de taureau](#) »).

Malheureusement, ne pas savoir faire vient souvent de l'âge et donc la fracture technologique.

Quand un collectionneur en est encore à l'époque du frottis sur papier (ne riez pas, nous en recevons régulièrement), quand il imprime une photo sur papier pour la pos-



ter alors qu'il a internet (fréquent), quand il envoie par poste des courriers papier manuscrits en décrivant soigneusement sa découverte, quand la photo publiée est totalement floue...

Ce qui nous reste alors à faire est d'encourager nos interlocuteurs à apprendre à utiliser les outils de communications (après tout, nous avons tous dû apprendre, nous n'en sommes pas morts !). En cas désespéré, suggérer l'envoi par courrier de la monnaie ou une visite dans nos locaux.

Mais dans le cas de la bête à corne, tout ceci est inutile.

La bête à corne dispose de tous les outils de communication et sait parfaitement s'en servir quand il s'agit de vendre le plus cher possible une *zouzouille* sur le grand site d'enchères.

Simplement il ne lui est jamais venu à l'esprit que, toutes proportions gardées, nos collections sont des micro-musées.

Ces micro-musées individuels pourraient, si l'on en juge par les sources historiques des musées actuels (bien souvent des collections privées leur servirent de noyaux) finir un jour dans de vrais musées.

En quoi est-ce important ? On n'imagine pas un musée fermé au public (quoique, ne soyons pas méchants et ne parlons pas des

musées en caisses...) mais la bête à corne ne comprend pas que sa collection est du même « Ordre » qu'un « vrai » musée : elle n'a de sens que largement publiée.

Le plus extraordinaire de notre époque est que les numismates du temps présent ne se rendent pas souvent compte de la chance incroyable qu'ils ont de vivre à une époque où l'on peut encore acheter des monnaies qui, à coup sûr, finiront en musée, pour des sommes relativement minimes.



Des exemples ? Facile... on trouve régulièrement des monnaies royales de petite valeur faciale ou en petits états, qui manquent au *Droulers* ou au *Sombard*, et qui vont se vendre quelques dizaines ou au mieux quelques centaines d'euros.

Or une royale manquant au *Droulers* manque par définition à la Collection Nationale française, au Cabinet des Médailles : cette royale y finira, elle ou l'une de ses soeurs, inmanquablement, un jour, par don ou achat.

L'AFFAIRE DE LA 1838 D

Que dire des nombreuses Dupré découvertes depuis 1995, le premier FRANC ? Elles aussi, témoins de l'Histoire, iront en musées un jour. Combien valent-elles aujourd'hui ? Pourquoi les collectionneurs n'ont-ils pas suffisamment conscience que leur collection est un musée ? (*dont ils sont comptables envers le Peuple : précautions et prudence impératives contre le vol, les pertes et les destructions !*)

Probablement parce qu'internet, l'outil de communication par excellence, est encore trop récent et que le comportement 2.0, celui de la communication systématique, n'est pas encore complètement intégré.

En tous cas, n'oubliez pas : un musée doit communiquer, sinon on ne voit pas très bien à quoi il sert !



Prenons un cas récent et emblématique de collectionneurs 0.0 : le cas du demi-franc 1838D. F.182/80.

2.426 exemplaires frappés selon les archives, aucun exemplaire répertorié depuis dix-huit ans que les pointages que nous faisons et publions existent.

Un collectionneur 2.0 (heureusement qu'il se trouve souvent un vrai collectionneur sur le chemin des 0.0) reçoit et nous communique la découverte la plus étonnante qui soit. Non pas un demi-franc 1838D mais trois... proposés par la même personne.

Les coïncidences existent. Mais trop, c'est trop, donc la première question qui vient à l'esprit : et si c'était faux ?

Nous avons publié suffisamment de faux chinois fabriqués avec du matériel de prothésiste dentaire pour savoir qu'avec une bonne cosmétique, c'est très dangereux. Et du matériel de prothésiste, il n'y en a pas qu'en Chine.

Il est certain qu'au moins un exemplaire sur les trois signalés est authentique car, même très pervers, on n'imagine pas un faussaire mouler un exemplaire avec coins choqués (regardez sous la lettre d'atelier D, on voit le ROI, et à droite du C de FRANC, il y a la trace du profil) pour en modifier la date.

C'est la technique des Chinois : on prend un exemplaire du type, on le moule, on corrige le moule de sa date ou de son atelier, on coule, on cosmétique et on vend.

Donc un exemplaire authentique. *Quid* des deux autres ? Que l'on trouve un exemplaire, plausible, trois d'un coup, non neufs donc ayant été dispersés à l'époque et non conservés ensemble... très bizarre et d'autant plus bizarre que le découvreur ne nous a pas signalé l'info, qu'il prétend maintenant avoir vendu les trois, qu'il n'a fourni aucune image sauf celle que nous illustrons, et que les « acheteurs » n'ont rien signalé non plus. Notons aussi que les exemplaires (car il y avait aussi dans le même lot neuf exemplaires du demi 1837 D, une frappe de 7.550 exemplaires, seulement trois exemplaires répertoriés dans le FRANC 10... encore une fois, trop, c'est trop) sont tous plus ou moins astiqués, plus de trace d'une surface d'origine... dont l'examen est pratiquement le seul moyen de distinguer un moulage d'une frappe.

Existe ? N'existe pas ? Faux ? Vrais ? Ces collectionneurs 0.0, quelles plaies !

Michel PRIEUR

Note du BN : nous sommes évidemment intéressés par voir ces exemplaires « en main » et les photographier...

UNION ET FORCE AN 9 DE MARSEILLE

blanchiment de la fabrication qu'il pourra faire... »

Et cela ne s'arrange pas :

Lettre du 4^e jour Complémentaire An 9 (21/09/1801) : « Nous vous envoyons expédition de notre délibération du jour d'hier qui ordonne la refonte des espèces d'argent provenant de votre délivrance du 24 Fructidor. Nous présumons que le surhaussement du titre provient de l'emploi que vous avez fait de votre fonte de toutes les lames de la précédente. Nous vous invitons à surveiller d'avantage vos essais à l'avenir afin que nous ne soyons plus obligés d'agir de rigueur. C'est toujours à regret que nous le faisons, mais la loi nous impose des obligations dont nous ne pouvons pas nous écarter »

Au final nous aurons néanmoins les délivrances suivantes pour l'An 9 :

AN	ATELIER	DATE	DATE	QUANTITÉ
9	MA	16 Fructidor	03/09/1801	Refonte
9	MA	24 Fructidor	11/09/1801	Refonte
9	MA	5 complem	22/09/1801	416
9	MA	5 complem	22/09/1801	1128
9	MA	5 complem	22/09/1801	677



Soit un total de seulement 2.221 exemplaires du fait de ce démarrage calamiteux et d'une frappe *in extremis* lors du dernier jour de l'an 9 !!

Au passage, l'administration n'apprécie guère l'éclatement de la fabrication du même jour en trois délivrances :

Lettre du 4 vendémiaire an 10 (26/09/1801) : « Nous vous adressons Citoyen trois extraits de jugements des

fabrications d'argent faites en pièce de 5 francs dans la monnaie de Marseille le cinquième jour complémentaire de l'An 9 sous les numéros 3, 4 et 5.

Lorsque le Directeur fera plusieurs petites fontes et que les pièces qui en proviendront seront frappées dans la même journée, vous ne dresserez qu'un seul pro-

cès verbal de Délivrance ; cette marche est celle suivie dans toutes les Monnaies, tant pour simplifier le travail que pour éviter les écritures. »

Si la naissance de ces monnaies fût difficile, que dire de leur survivance ! A ce jour aucune illustration n'avait été publiée. Néanmoins un exemplaire était recensé : il avait été vendu aux enchères en mai 1983 par la Maison Platt mais non illustré dans le catalogue de vente. Il y a quelques semaines j'ai eu le plaisir d'être en contact avec le propriétaire actuel de cet exemplaire : Jean-Louis Charlet, éminent numismate. Je le remercie chaleureusement pour la qualité de nos échanges et pour l'autorisation de publication de son exemplaire. Cette monnaie, à défaut d'être agréable, a le mérite d'exister !

UNION ET FORCE AN 9 DE MARSEILLE



Un bonheur n'arrivant jamais seul, je viens d'acquérir, en provenance d'Espagne, un exemplaire dans un bien meilleur état.



Les deux exemplaires sont issus de la même paire de coins et présentent étonnamment les mêmes faiblesses :

- Au revers des deux exemplaires, le « A » de FRANCS, « L'AN 9 », le « SE » de FRANCAISE sont très faibles et on ne distingue quasiment pas les points accostant la lettre d'atelier.
- A l'avers le E de FORCE et le point derrière sont également de manière commune très effacés.

Il est peu probable que cela soit un hasard ! L'usure était probablement présente au niveau des coins eux-mêmes. Ces faiblesses sont ainsi majoritairement des défauts de naissance et non de l'usure de circulation. Cela peut paraître incroyable au regard du faible nombre de monnaies frappées : 2.221 et ce même s'il faut rajouter les exemplaires refondus des deux premières délivrances !

Il est curieux de constater qu'il existe également pour l'an 11 à Marseille des exemplaires portant des usures prononcées communes (cf. Franc V page 278) même si les usures de la paire de coins de l'an 11 ne sont pas placées aux mêmes endroits que celle de l'an 9. Problème de balancier, pratique particulière à Marseille, simple hasard, toutes ces options sont possibles...

Par ailleurs il est à noter que l'étoile à l'avers a les pointes orientées en 2-4-6-8-10-12 heures. Cette orientation est rare au regard du recensement fait sur le site Dupré des Amis du Franc puisque la totalité des paires de coins connues de l'an 10 et 7 paires sur les 8 connues de l'an 11 MA présentent une orientation des pointes de l'étoile en 1-3-5-7-9-11 heures. Par une amusante coïncidence la paire de l'an 11 MA ayant la même orientation que celle de l'an 9 MA, est précisément celle qui présente les usures prononcées.

Enfin l'observation de ces 2 exemplaires d'An 9 MA nous donne des informations précieuses sur les matrices employées. Le revers ne présente pas de gland intérieur du haut et ne présente pas l'olive du bas. Pour les habitués du site Dupré (<http://www.amis-dufranc.org/dupre>), il s'agit de la matrice de revers R05, matrice peu employée dont les seuls exemplaires connus étaient jusqu'à présent de l'an 6 et 6/5.

Le 9 est trop faible pour distinguer une éventuelle surcharge sur un 6 ou 5. La réutilisation d'un coin de revers de Paris, dont le A permettrait de réaliser le MA entrelacé reste donc à ce stade une simple hypothèse loin d'être vérifiée...

Philippe THERET
membre de l'Association
des Amis du Franc
unionetforce@free.fr

Sources bibliographiques :

- Registre MS149 de l'Administration des Monnaies : « Correspondance de Marseille ». Savigny-le-Temple.
- Lettre de l'Administration des Monnaies à Augustin Dupré, 7 messidor An 9. Collection Philippe Thérét.
- Catalogue de Vente aux enchères, Maison Platt. Drouot 5 mai 1983, lot 137.
- Le FRANC V, les monnaies Françaises de 1795 à 2001. Editions les Cheval-légers, 2003.

COLLECTIONS & ASSURANCE...

Ayant récemment eu un rendez-vous avec mon assureur (*une assurance qui apprécie les parodies de la série Palace pour ne pas la nommer*), nous avons abordé la question de l'assurance des « objets de valeurs » hors bijoux.

Confirmation de l'assureur : *une collection, qu'elle quelle soit, est considérée comme objet de valeur et ne rentre donc pas dans le capital mobilier assuré.*

Jusqu'ici, tout va bien, mais quelle ne fut pas ma surprise d'entendre que la liste que j'avais établie pour ma collections de billets (*avec N° de série, état, date d'achat et à qui l'avais-je acheté*) ainsi que les scans n'étaient pas une preuve valide pour mon assurance...

Seule preuve valide : les factures !

Vous pouvez bien thé-sauriser chez vous tous les objets précieux cités dans votre contrat, aucun d'entre eux ne sera reconnu par l'assurance comme objet de valeur

si vous ne pouvez fournir l'ultime pièce précieuse : un justificatif de propriété.

Oui mais bon, beaucoup de mes pièces viennent de bourses ou de ebay (*désolé M. Prieur !*) et même les factures de la CGB, je ne les ai pas gardées...

Comme ma collection est petite (collection de billets ayant une valeur comprise entre 1 et 200€ / pièce et pour une valeur totale ne dépassant pas les 3.500 euros), l'exper-

tise est hors de question pour des raisons de coût relatif.

Malgré les dires de l'assureur, je vous invite tout de même à :

- 1. Faire un scan de chaque pièce ;



COLLECTIONS & ASSURANCE...

2. Garder trace de chaque achat (avec le N° de série du billet, date d'achat, montant, à qui et où) ;

3. Conserver vos moindres preuves d'achat (Paypal, facture, relevé de compte) ;

4. Stocker ces informations HORS de votre domicile (DropBox, Google Drive sont des outils très pratique et gratuits pour cela).

En cas de vol, demander alors une expertise sur base de vos scans et documents et peut être aurez-vous alors un minima d'indemnisation toujours plus agréable que rien du tout

Gautier MADOE

NOTE DU BN : N'étant pas assureur de profession, je me garderai bien de juger des pratiques de cette profession mais l'obsession des factures est complètement imbécile : si j'ai acheté le 100 francs type provisoire 1848 en TTB pour 1900 francs dans la vente de Besançon « Arts et Valeurs » (*cliquez pour voir le Bulletin Numismatique 055 où nous avons reproduit le catalogue de cette vente mythique !*) et que je me le fais voler aujourd'hui, suis-je remboursé des 290 euros payés à l'époque ou des trente mille euros que vaudrait aujourd'hui ce billet ?

S'agit-il de prouver à l'assurance que l'on possédait effectivement ce billet que l'on déclare volé ? La bonne blague ! Qu'est-ce qui empêche de vendre un billet, de garder la facture, puis de le déclarer volé ? Rien ! Une facture ne prouve rien, ni la valeur du bien au moment du vol, ni la possession effective du bien au moment du vol.

Que faire ? Au choix :

- Ne pas s'assurer, pratiquer le coffre de banque protecteur de la collection physique et la collection virtuelle dans l'ordinateur – et dépenser les primes que l'on aurait payées pour enrichir sa collection ;

- S'assurer, garder tout ce qui ressemble à une facture ou à une preuve de paiement, tout noter, tout scanner en haute définition et si un malheur advient, demander une expertise à partir des images : là, le coût de l'expertise fait sens ! Et bien entendu, garder les infos ailleurs que chez soi ou dans son propre ordi, le vol fait des dégâts mais l'incendie suivi des déluges d'eau des pompiers, c'est encore pire !

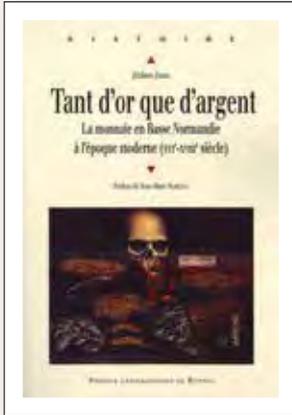
Michel PRIEUR



LE COIN DU LIBRAIRE

TANT D'OR QUE D'ARGENT !

Jérôme Jambu, « *Tant d'or que d'argent. La monnaie en Basse Normandie à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)* », Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire », Rennes, 2013, 639 pages, 25 euros.



C'est avec un grand bonheur que j'ai pu lire l'ouvrage de Jérôme Jambu intitulé « *Tant d'or que d'argent* » consacré à la Monnaie en Normandie

et aux ateliers monétaire de Saint-Lô et de Caen. Cet ouvrage lui a demandé dix ans de travail et a fait l'objet d'une thèse soutenue le 4 décembre 2008 devant l'université de Caen. Jérôme Jambu est actuellement maître de conférences en histoire moderne à l'université de Lille 3/Charles-de-Gaulle.

Tout au long de sa lecture, au titre *Tant d'or que d'argent* a résonné Tant de pertinence et de connaissances. Le travail de Jérôme Jambu dépasse de loin tous ceux de ses devanciers consacrés à d'autres régions ou ateliers monétaires.

La monnaie est étudiée dans un sens large, ne se limitant pas à la réflexion parfois simpliste du collectionneur-numismate. Parler des circuits monétaires, des enjeux financiers, des modes de thésaurisation, des saisies de monnaies prohibées... peut paraître rebutant et abscons.

Mais sous la plume de Jérôme Jambu, ces différents aspects sont traités de manière concise et apparaissent d'une compréhension facile. Cela tient en partie à la structure solide de l'ouvrage découpé selon un plan clair avec de nombreux titres de chapitres ou chapeaux introductifs.

Dans le corps de l'ouvrage, plusieurs transcriptions de documents d'archives, graphiques, illustrations rendent la consultation encore plus agréable. Familier avec les documents d'archives, je peux affirmer que la liste des sources consultées est tout bonnement impressionnante et n'a pas d'équivalent pour l'Ancien Régime en matière de numismatique.

De riches annexes présentent un corpus prosopographique portant sur le personnel de la Monnaie de Saint-Lô et de Caen.

Pour les numismates, des annexes sont consacrées aux productions monétaires de ces deux ateliers entre 1515 et 1772. Nous y trouvons pour la première fois l'ensemble des chiffres de frappe de ces deux ateliers. Ceux de Caen sont particulièrement complets notamment suite à la découverte, par Jérôme Jambu, dans les archives locales, des comptes qui n'avaient jamais été exploités. Ces comptes sont illustrés de monnaies types et feront le bonheur des numismates. Cgb.fr est particulièrement fier d'avoir pu contribuer à l'édition de cet ouvrage ce qui a notamment permis de réduire le coût de vente de l'ouvrage fixé à seulement 25 euros pour 639 pages.

Plus qu'un ouvrage « à lire pour ne pas mourir idiot », un ouvrage à lire pour devenir intelligent et qui, sans nul doute servira de modèle aux travaux, que nous appelons de nos vœux, à mener sur les autres ateliers et régions françaises.

Arnaud CLAIRAND

LA STATUE DE HENRI IV



La revue *In Situ* revient sur cette découverte et nous livre un véritable reportage photographique terriblement évocateur ; [cliquez pour voir les documents](#).

Ces objets sont aujourd'hui conservés au Musée des Archives Nationales et répertoriés dans la [base ARCHIM de cette Institution](#), [cliquez pour consulter les fiches](#). Malheureusement tous les objets découverts sont, d'après les notices du musée, conservés en réserve donc non visibles ...

Christophe MONTAGNE

NOTE DU BN : il existe des quinaires d'argent qui furent probablement jetés au peuple lors de l'inauguration :



Août 1792, les révolutionnaires de la section Henri IV, changeant de nom pour devenir « section du Pont Neuf », abattent la célèbre statue équestre d'Henri IV qui se dressait à la pointe de l'Île de la Cité. De ce **colossal ensemble**, [cliquez pour le voir au musée de Pau](#), devaient finalement être épargnés les quatre Captifs qui ornaient les angles du piédestal, en raison de « leur dessin svelte et léger [qui] honorait les premières antiquités de la France ». **Ils sont aujourd'hui une des fiertés du Louvre**, [cliquez pour les voir](#).

Le 25 août 1818, une nouvelle statue, œuvre de François Frédéric Lemot, est inaugurée par Louis XVIII ; c'est celle que nous connaissons aujourd'hui. Elle a pu, en 2004, bénéficier d'une campagne de restauration attentive menée par la ville de Paris, occasion d'une extraordinaire découverte: un important dépôt de fondation caché à l'intérieur de la statue ! Pas moins de trois étuis et quatre boîtes en plomb contenant compte rendu, procès verbaux, trois livres dont les *Économies Royales* du bon Sully et l'épopée épique de Voltaire *La Henriade*, mais aussi ving-six médailles en bronze, argent et platine...

Et enfin, ne manquez pas l'article de synthèse de cette même revue *In Situ* : http://www4.culture.fr/patrimoine/patrimoine_monumental_et_archeologique/insitu/article.xsp?numero=14&id_article=marguin-960

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Prix de vente sans grade: 25 USD*

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

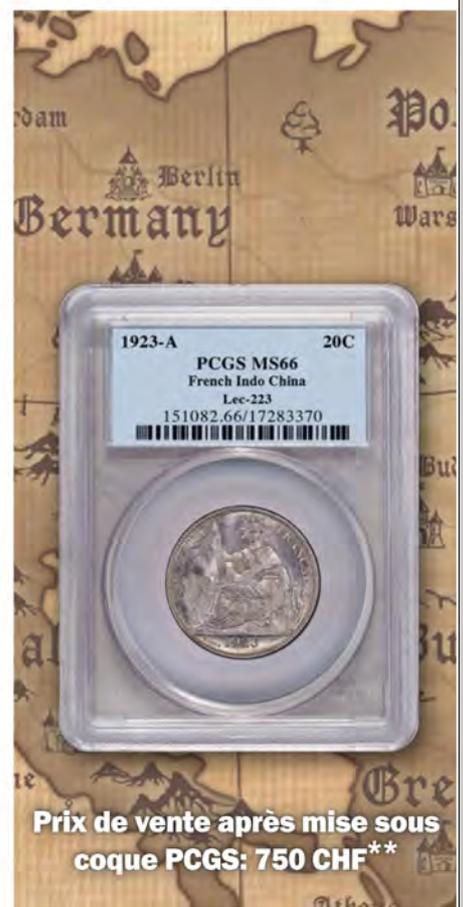
- Professional Coin Grading Service:
- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
 - Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
 - Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.
**Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente au enchères, Novembre 2011.

Amitiés et souhaits chaleureux pour la saison des fêtes!



Prix de vente après mise sous coque PCGS: 750 CHF**

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

L'AVENIR DE LA MONNAIE S'ÉCRIT-IL AU NIGERIA ?

Article renversant dans le « Journal du Siècle », et article source en anglais, la Commission Nationale des Cartes d'Identité du Nigéria a créé un partenariat avec **MasterCard** pour créer des Cartes d'Identité/cartes de crédit.

La combinaison des deux fonctions permet de créer une carte très sécurisée qui peut à la fois permettre de justifier de son identité et de payer dans les magasins partenaires ou gent dans un **DAB**.

Dans un pays qui s'est fait connaître internationalement pour son inventivité en matière

de fraude par spams, par chèquiers de banques inventées utilisés en paiement, pour son pétrole et un niveau de vie relativement élevé, cette combinaison est certainement un progrès.

Notons aussi que 70% des habitants n'ont pas accès à une banque mais doivent pourtant faire leurs courses. Le projet actuel couvre treize millions de CNI/CB et à terme cent vingt millions si le public adopte le système.

Qu'en est-il pour les numismates du Nigéria ? Aucun changement : comme le chèque, la lettre de crédit ou la carte bancaire, ce système est un succédané de monnaie, billets ou pièces, il les remplace mais ne les fait pas disparaître.

D'ailleurs, si la monnaie a survécu à son passage des métaux précieux, vraies valeurs, au papier, elle survivra à cette nouvelle adaptation !

Michel PRIEUR

CELA FAIT TOUJOURS PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ PAR LA PRESSE...

Cgb.fr, comme une quinzaine de ses confrères mais aucun du célèbre syndicat sur lequel il n'y a plus rien à dire, avait déposé un référé en Conseil d'État contre le non moins célèbre décret postal « Montebourg » vilipendé dans notre blog dès que nous en avons eu connaissance .



Nous avons dit très clairement que nous ne l'appliquerions pas, bien nous en a pris !

Nous apprenons aujourd'hui par un article du journal *Le Particulier*, que les monnaies de collection ne sont plus interdites d'envoi par la Poste depuis ce jour. Nous attendons le texte définitif pour vérifier si tout ce qui devait rester légal l'est de nouveau...



CHRONIQUES ROMAINES N° 3

L'an 69 est calme pour les populations de l'Orient de l'Empire romain.

Certes, pour les Juifs, en rébellion ouverte et en guerre civile de fait, les temps sont très durs et vont devenir dramatiques avec la chute de Jérusalem bientôt reprise par les légions de Titus mais, pour le reste de l'Orient romain, aucun sentiment d'inquiétude.

Certes, quatre empereurs vont, en 69, se succéder à la tête de l'Empire : Néron, assassiné, puis Galba, Othon et Vespasien promu par leurs légions respectives, d'Espagne, de Germanie et d'Orient mais pour les populations de l'Orient de Rome : Cilicie, Syrie, Phénicie, pas d'impact.

Pratiquant déjà admirablement le « *baise la main que tu ne peux couper* », ils regardent passer les empereurs et vont frapper aux effigies de chacun, selon les ordres reçus de Rome. Les habitants d'Antioche et des provinces pour lesquelles l'atelier frappe ne vont trouver aucune raison de prendre la précaution de thésauriser et d'enterrer des monnaies de cette année particulière.

C'est cette circulation ininterrompue qui rend aujourd'hui si difficile la découverte d'exemplaires superbes !

Quel dommage car, comme toujours à Antioche, les graveurs grecs vont faire des chefs d'œuvres !

En Orient, contrairement à Rome, les graveurs de l'argent sont des maîtres et on distingue sans difficulté aucune leur patte personnelle, coin après coin : aucun rapport avec la production industrielle et anonyme de l'atelier de Rome où le pire côtoie le meilleur, au hasard des *scalptores*.

Autant les frappes de bronze des villes orientales sont souvent au revers de *Baalats* ou de *Baals* locaux sous leur aspect romanisé, autant des frappes fédérales couvrant plusieurs provinces (Cilicia, Cœle-syria, Phœnicia, Palestina, Mesopotamia...) ne peuvent se permettre, sauf exceptions rarissimes, une dédicace à un dieu spécifique.

C'est la raison du choix de l'aigle comme type général : oiseau divin par sa fréquentation des cieus, il est acceptable par tous les cultes puisqu'il relie (religion, *religere*, reliait...) la Terre et le Ciel.



Le premier graveur qui frappe pour Galba travaille durant le premier consulat que s'attribue Galba et grave certainement à partir d'une *imago* de fabrication espagnole, le visage est très dur, le nez complètement busqué, comme sur certains *deniers de Taragone*, [cliquez pour en voir un](#).

Vous pouvez voir l'exemplaire que nous illustrons en cliquant, l'étoile dans le champ est bouletée et bien particulière, elle ne se

LE PORTRAIT DE GALBA SUR L'ARGENT D'ANTIOCHE

retrouve que pour cette émission : le passage d'une comète ?

Avant de passer au deuxième graveur, le plus extraordinaire, notons que le changement de graveur de droit va s'accompagner d'un changement de type au revers.

L'aigle, symbole synchrétique du lien entre le Ciel et la Terre, reste mais il va perdre le foudre sur lequel il est posé par le premier graveur et c'est une branche de laurier qui sera sous les pattes de l'aigle pour le second que nous appellerons graveur B.

Ce changement est peut-être un changement d'atelier car ces variations vont se retrouver, largement amplifiées, sous Vespasien où l'analyse de ces variations de style et de symbole fait l'objet de discussions acharnées depuis Dieudonné avec son article sur *L'aigle d'Antioche*. Deux écoles coexistent : celle qui veut, comme Kraay, attribuer impérativement chaque symbole à une ville différente en choisissant effectivement des villes... et la nôtre, bien plus prudente, qui raisonne en

« groupes » laissant aux analyses métalliques de dire si le métal utilisé est cohérent dans chaque groupe, voire cohérent entre plusieurs groupes, ce qui indiquerait une source commune et donc la possibilité d'officines d'un atelier...

Le graveur B dispose d'une *imago* correcte qu'il va interpréter avec art. Il sera l'auteur

de deux émissions, an A et an B (les Grecs comptent en lettres, A est 1, B est 2...) mais aussi de l'ouverture d'un nouvel atelier, celui au croissant.

La situation particulière de l'Orient en guerre pose aussi la question du financement des émissions qui, pour leur plus grande partie, sont toujours affectées à la paye des légions : Trésor impérial, Trésor militaire, financement local par ville, par province ?

Deux certitudes :

- graveur A et graveur B vont officier sur des séries complètement séparées, sans aucun chevauchement de coins : l'un après l'autre à Antioche durant le premier consulat ou l'un à Antioche (il en faut au moins un !) et l'autre par exemple en Judée, plus près des combats et donc des légions, peut-être même à Jérusalem ?

- graveur A ne travaille que durant le premier consulat, graveur B travaille sur les deux consulats.

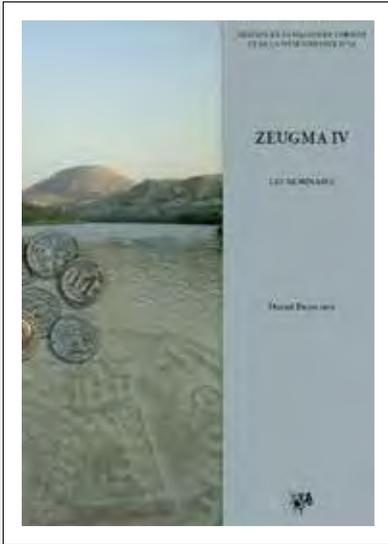
Pour le reste... les recherches sont ouvertes !



Michel PRIEUR

LE COIN DU LIBRAIRE

ZEUGMA IV, LES MONNAIES



Daniel Frascone, *Zeugma IV, les monnaies, Travaux de la maison de l'Orient et de la Méditerranée n°63, série – recherches archéologiques*, Lyon 2013, broché, (21 x 29,7cm), 368 pages dont 54 planches hors-texte, 1.598 illustrations, 856 numéros. Prix : 45€

Nous avons reçu cet ouvrage pour compte-rendu et la première impression en le

feuilleter : pourquoi autant de papier pour 856 monnaies de fouilles, souvent dans un état de conservation médiocre, voir encore moins ? Eh bien, il ne faut pas rester sur une première impression. Cet ouvrage est en fait très intéressant et l'analyse de ces monnaies de fouilles est indispensable afin de comprendre l'histoire de Zeugma.

Zeugma c'est l'ancienne Séleucie de l'Euphrate située sur le fleuve du même nom, en face d'Apamée. Zeugma signifiant le lien en grec, la cité prit définitivement ce nom au moment de sa conquête par Pompée en 64 avant J-C Située aujourd'hui en Turquie, la construction, à partir de 1995, du barrage de Birecik sur l'Euphrate, condamnait les deux antiques cités à disparaître sous le lac de retenue du barrage. Des fouilles de sauvetage conduites conjointement par le musée de Gaziantep et par le ministère des Affaires étrangères français permirent de mettre au jour de nombreux bâtiments et une organisation urbanistique élaborée : temples, théâtre, nécropole et grandes demeures. De nombreuses mosaïques murales et de sol sont trouvées et sauvées. Les fouilles durent de 1995 à 2000. La mise en eau du barrage commence en 2000. Les mosaïques, peintures murales et objets découverts



sont prélevés et rassemblés dans le musée archéologique de Gaziantep. Malgré les précautions prises par les archéologues, le site

AVANT LE BARRAGE...

de Zeugma est irrémédiablement détruit. Le travail qui a été effectué par les différentes équipes est d'autant plus important. Zeugma IV est le fruit de ces résultats concernant la collecte des monnaies trouvées sur le site au cours des campagnes des fouilles de 1996 à 2000 inclus.

L'ouvrage est composé de trois parties et de nombreuses annexes. Dans l'avant-propos

(p.9) l'auteur rappelle les conditions de travail pas toujours optimales dans lesquelles il s'est effectué, ce qui explique que le résultat final ne soit publié que plus de dix ans après la fin des recherches.

Le sommaire (p.7-8), nécessaire à la compréhension de l'ouvrage, peut sembler déroutant mais respecte la démarche archéologique, la chronologie et l'arrangement géographique des unités fouillées.

L'introduction sommaire (p.11-12) replace dans le cadre général des fouilles, la découverte et l'inventaire des 856 monnaies entre 1996 et 2000, réparties sur les périodes hellénistiques, romaines, byzantines et islamiques. 715 monnaies, des fouilles de 1996 à 1999, ont été sommairement nettoyées afin de rendre possible un travail d'identification complété par les 139 monnaies recueillies lors des fouilles opérées en 2000 lors de la dernière campagne. La plupart des monnaies provenant de couches archéologiques, une grande part est laissée à l'étude stratigraphique du matériel, d'où l'importance du traitement en US. L'inventaire repose sur ce mode de perception : les 856 monnaies trouvées dans les campagnes de 1996 à avril 2000 se trouvent pages 15-192 avec leur classement et placement archéologique, le poids, le diamètre et l'axe des coins, le nom de la monnaie, l'autorité émettrice, l'atelier, suivi de la description et de la légende du

droit et du revers, finalisé par les références bibliographiques.

Cette première partie avec l'inventaire est complétée par les datations des quarante-sept zones US fouillées ainsi que le ramassage de surface effectué par les enfants de Belkis (p.193-200) à partir du mobilier monétaire.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacré aux observations chronologiques générales effectuées à partir des 856 monnaies trouvées et inventoriées (p.201-211) avec une étude séquentielle et une répartition en trois de périodes : 1) de la fondation à la fin du IIe siècle après J-C couvrant la période hellénistique (p.203) et romaine du Haut-Empire (p.203-204) ; 2) la période comprise entre le IIIe et le Ve siècle après J-C avec le IIIe siècle qui représente l'apport le plus important d'un point de vue local avec la destruction par incendie de Zeugma vers 250 (p.205-208) puis les monnaies du Bas-Empire (p.208-210) ; 3) dans un même résumé sont étudiées les monnaies byzantines et islamiques (p.211). Il manque peut-être ici un tableau récapitulatif des découvertes par période que le lecteur retrouvera dans l'annexe 2.

Une troisième partie est réservée aux études particulières (p.213-234) avec un premier apport des monnaies des cités de Syrie, de



ZEUGMA IV, LES FOUILLES



l'étude des ateliers régionaux d'Édesse avec en particulier les frappes monétaires sous le règne de Gordien III (p.219-221) et de Carrhae avec un ensemble de Caracalla à Gordien III (p.221). L'étude de ce matériel est ensuite confrontée aux sources historiques, aux données archéologiques et numismatiques afin d'appréhender les datations de certaines phases d'abandon liées au conflit qui oppose Romains et Sassanides entre 231 et 260 (p.222-224), qui semblent confirmer la première invasion régionale d'importance vers 254-255 par l'arrêt des émissions de l'atelier impérial d'Antioche. Une seconde série d'analyses portent sur les ateliers provenant du Péloponnèse, du Pont, de Bithynie et du reste de l'Asie ainsi que des ateliers faiblement représentés (p.225-229). Pour terminer ce chapitre, un solidus inédit de Constantin II César est décrit. C'est d'ailleurs la seule pièce en or qui ait été découverte lors des fouilles. Deux pages de conclusion viennent clore ce chapitre (p.233-234).

chronologique des monnaies avec correspondance de numérotation du catalogue (p.249-305) avec à droite le numéro dans le catalogue renvoyant à la première partie (p.15-192). Une bibliographie exhaustive parachève ce panorama (p.307-312). Huit graphiques en couleur, souvent en trois dimensions, deux cartes et 47 planches en couleur viennent illustrer cet ouvrage. A ces illustrations s'ajoutent des photos en noir et blanc qui accompagnent chaque pièce pour les 856 numéros de l'inventaire. La qualité des planches est excellente ce qui ne paraît pas évident quand on imagine la qualité des pièces qui est souvent fruste. La couverture fait preuve de recherche et d'un goût certain où le temple de Zeugma vient se fondre dans l'onde du barrage qui a définitivement englouti les restes de la cité.

Laurent SCHMITT



Mésopotamie et d'Osrhoène (p.215-224) avec bien sûr une étude sur le monnayage fabriqué à Zeugma, en particulier sous le règne de Philippe l'Arabe avec un total de 65 monnaies, ajoutée par la présence nombreuses de contremarques (p.216-219). Ce premier ensemble est suivi de

Deux annexes viennent affiner et éclairer l'ouvrage pour les archéologues et les numismates : 1) une chronologie comparée des unités stratigraphiques (p.237-247) et le classement

RENÉ-JEAN BONIN DE LA VILLEBOUQUAIS



Dans le BN116, [cliquez pour le télécharger](#), nous avons publié plusieurs jetons anépigraphiques en demandant de l'aide pour les identifier.

Notre lecteur Christophe Montagne fait merveille puisque c'est le second qu'il décrypte, laissons-lui la parole : *Je propose d'attribuer le jeton fjt_290476, que vous avez publié dans le BN 116 avec d'autres jetons en attente de reconnaissance en paternité, à l'importante famille des Bonin de Villebouquais, qui portaient comme armes d'azur à la fasce d'or accompagné de trois têtes de femmes d'argent tressées d'or.*



De cette grande famille (présentation et détails sur <http://saint-nazaire.hautetfort.com/barons-de-marcein/>), on peut attribuer ce jeton à René-Jean Bonin de la Villebouquais, écuyer, comte de la Villebouquais, co-vicomte de Saint-Nazaire et co-baron de Marcein, conseiller au Parlement de Bretagne, décédé en 1787. Il fit édifier en 1750 le remarquable château de Trégranteur (voir la grille en fer forgé de 1750 aux armes de la famille ; pas de site présentant le château sur la toile mais de très belles photos... je vous en joint une).

Son fils Bertrand-Jean-Marie Bonin de la Villebouquais (1741-1812), conseiller puis président des enquêtes au Parlement de Bretagne est aussi un bon candidat si l'on considère que le monogramme au revers se lit comme deux B affrontés et entrelacés, sans doute pour Bertrand Bonin.





UN COURRIEL INTÉRESSANT...

Un lecteur assidu nous envoie un courriel à propos du BN125 :

Cher Monsieur Prieur

Merci une fois de plus pour votre bulletin qui nous apprend tant de choses.

J'ai particulièrement apprécié vos articles sur les actions du gouvernement socialiste contre nos placements.

Je reviens sur le PEA ou vous avez bien relevé la hausse de la taxe mais pas la hausse du plafond ; comme ineptie on ne fait pas mieux !!!! On te taxe mais tu peux en mettre plus si tu veux !!!

Je fais partie de ces retraités qui ont placé de l'argent pour leur retraite. Argent déjà taxé quand je l'ai touché, re-taxé quand je

l'ai placé, et re-re-taxé quand je décèderai. Comment on dit : Vol ? Spoliation ?

Naturellement je n'ai plus confiance en l'État « gabegique » et je recherche toutes les solutions pour soustraire mes fonds à ces rapaces, la numismatique en fait partie.

Je voulais enfin vous livrer une information concernant les comptes en Suisse qui devraient être déclarés à la France ; une société non bancaire et qui n'a donc pas les mêmes obligations déclaratives, vient de créer là bas un dépôt de coffres bancaires. Beaucoup de comptes « illégaux » se sont déposés en liquide et échappent ainsi à notre Flanby national. Au point que la société n'a plus un seul coffre à louer...

bien amicalement.

D.G.

L'information était intéressante : le bouclier du contribuable semble avoir là une longueur d'avance sur la lance du fisc. Notons néanmoins à quel point la stérilisation de ces fonds est préjudiciable à l'Économie !

Réponse :

Cher Monsieur D.G.,

Quand on voit les prix délirants que les monnaies grecques et romaines exceptionnelles atteignent de nos jours, on conçoit bien que vous n'êtes pas le seul à prendre des dispositions de « sauvegarde numismatique ».

Mais ne croyez pas que ces précautions sont dirigées contre le seul gouvernement socialiste français, elles sont prises contre l'oligarchie mondiale des banques, laquelle se moque éperdument de la couleur du gouvernement qui tond les Français, pourvu que les intérêts dus sur la dette de l'État français soient payés aux banques.

L'information concernant cette société de coffres est tout à fait pertinente mais il manque un très important détail à la description des usages de cette société : il ne faut surtout pas remplir le coffre avec des espèces...

Pour trois raisons :

a) l'inflation, évidemment, le papier reste du papier



... À PROPOS DE COFFRES

b) les questions de blanchiment : qui a des espèces est d'office considéré comme ayant de l'argent « noir ». Le faire repasser en « blanc » ou simplement en « gris » est une opération de haute voltige et le sera de plus en plus.

c) le changement des billets.

Des gouvernements ont déjà procédé bien des fois (par exemple en France lors de la Libération, sous la houlette de De Gaulle) à ce genre de tour de passe-passe.

L'institution d'émission imprime en douce des billets différents, par exemple des dollars avec des sceaux rouges au lieu de verts ou des billets de 500 euros bleu foncé au lieu de fuschia.

Ensuite on annonce que les billets anciens doivent être échangés sous quinze jours contre des billets nouveaux et qu'au dessus d'une certaine somme, mettons mille euros, l'échange se fait par chèque avec identité et au dessus de, mettons cinq mille euros, vérification systématique de l'origine des fonds.

Bien entendu, on expliquera au bon peuple que ce n'est pas du tout pour pressurer les économes prudents mais que c'est pour lutter contre l'argent de la drogue... ben voyons...

Bien sûr, les barons de la drogue disposeront dans un tel cas de figure de tous les prétextes nécessaires et sont déjà occupés en permanence à transformer des espèces en argent sur compte bancaire « gris » puis, en fin de circuit, « blanc ». Cela ne leur posera aucun problème de gérer un changement de billets.

En revanche, pour les retraités qui auront mis des espèces dans leur coffre en Suisse... temps de tempête. Le cours du billet de 500 euros descendra très rapidement à 250 puis, l'échéance approchant, à 100, puis 50, puis le poids du papier une fois l'échéance passée.

Que mettre dans ce coffre ? Vous l'avez déjà compris : de l'or, de l'argent ou de la numismatique avec les factures qui ont permis de les acquérir.

Ceci règle le problème de l'inflation, or, argent et numismatique ayant sur le long terme fait la preuve de leur capacité de conservation du pouvoir d'achat.

Bien entendu, les billets en circulation peuvent changer dix fois, aucune importance pour or, argent et numismatique.

La conservation des factures d'achat règle le problème de l'origine des fonds : le

détenteur peut justifier d'où proviennent or, argent et numismatique et, surtout pour une collection, il est parfaitement normal qu'elle reste dormir et soit protégée dans un coffre. Tout le monde a juridiquement, si bon lui chante, le droit de dépenser tout son argent en numismatique et de conserver une collection.

En revanche, je serais beaucoup moins formel pour l'or du fait des risques de confiscation par les États, voir le BN110. Je reste persuadé que l'argent ne sera pas confisqué mais il pose, étant soixante-dix fois plus volumineux que la même valeur d'or (aux cours actuels), un vrai problème de stockage en coffre.

Pour faire simple ce début de siècle est compliqué mais je suis très heureux d'être numismate professionnel.

Que le temps soit au beau, les amateurs ont envie et les moyens de se faire plaisir.

Si le temps vire à l'orage, ils ont les moyens et l'envie de s'en protéger...

cgb.fr ne risque pas le chômage, quelque soit la météo économique.

Michel PRIEUR

UN ATELIER MONÉTAIRE...

Paris Normandie publie un gros article de l'AFP sur le projet de la Monnaie de Paris de promouvoir une pièce de cinq euros, [cliquez pour lire l'article](#).

Pour autant que l'on puisse en juger, l'AFP s'appuie sur un dossier de presse qui n'est malheureusement pas en ligne dans l'espace presse du site de la Monnaie de Paris, je recopie donc l'article source :

La Monnaie de Paris continue à défendre son projet de pièce de 5 euros

Publié le 08/11/2013 à 18H29

PARIS, 08 nov 2013 (AFP) - Deux ans après une première tentative, la Monnaie de Paris relance sa campagne en faveur de la création d'une pièce de 5 euros, qui viendrait concurrencer le billet de même dénomination.

Le groupe public met en avant la longévité des pièces (en moyenne de 40 ans), bien supérieure à celle des billets (estimée à 1 an), qui pourrait permettre d'importantes économies.

« Si on transformait tous les billets de 5 euros en pièces, la zone euro ferait une économie collective de 10 milliards d'euros », a fait valoir vendredi auprès de l'AFP Christophe Beaux, le patron de la Monnaie de Paris.

M. Beaux a fait valoir son point de vue lors d'une réunion, tenue le même jour à Bruxelles et réunissant des représentants des États membres de la zone euro, de la Banque centrale européenne et des instituts de frappe monétaires. La Commission européenne prépare actuellement un Livre vert sur comment réduire les coûts de production de monnaie au sein de l'Union monétaire. Une première mouture devrait être présentée en fin d'année.

Même s'il obtenait l'accord des autorités politiques, en l'occurrence en France de la direction du Trésor qui dépend de Bercy, M. Beaux risquerait de buter comme en 2011 sur l'hostilité de la Banque centrale européenne (BCE) opposée à une telle idée. D'autant que les banques centrales nationales sont celles qui fabriquent le billet de 5 euros considéré avec le billet de 10 euros comme l'un des plus rentables de toutes les coupures.

Pour la Monnaie de Paris, se voir confier la fabrication d'une pièce de 5 euros relancerait son activité séculaire de frappe de monnaies pour le compte de l'État, en perte de vitesse.

Le chiffre d'affaires de cette activité historique a baissé en 2012 de 9%, à 42 millions d'euros. Elle ne représente plus que 27% des revenus de la Monnaie de Paris contre 60% en 2007.

Si l'État a commandé 800 millions par an de pièces à la Monnaie pour les trois prochaines années, cette commande devrait diminuer



... QUI DÉFEND LA MONNAIE !

par la suite, indique le groupe public, dont les marges et les bénéfices sont assurés depuis peu par ses activités commerciales (la fabrication de monnaies de collection, de monnaies courantes étrangères et de médailles).

« Cette activité va se tasser », reconnaît M. Beaux, d'où la nécessité d'anticiper au vu des surcapacités de production de son usine de Pessac (Gironde), qui ne fabrique plus que quelques 900 millions de pièces par an aujourd'hui contre plus de trois milliards en 2002. « C'est trois fois moins, alors qu'on pourrait facilement en produire trois fois plus », explique Christophe Beaux.

« Faut-il autoriser la production d'une pièce de 5 euros pour occuper des salariés de Pessac. Franchement ce n'est pas possible », ironise un responsable de Bercy.

En 2011, avec entre autres les instituts de frappe danois, italien et espagnol, la Monnaie de Paris avait déjà fait campagne auprès des autorités européennes pour la création

d'une pièce de 5 euros calquée sur le modèle de la pièce de 5 francs suisse. L'essai n'avait pas été concluant.

Cette initiative s'inscrit dans une campagne générale de la Monnaie de Paris, qui milite pour une restructuration de l'industrie euro-

péenne de la frappe monétaire, qui compte une vingtaine d'acteurs.

Cette réorganisation passerait par une vive compétition entre les acteurs *via* des appels d'offre, selon M. Beaux, et à terme une « privatisation » de certains frappeurs de monnaie. « Il y a plus de fabricants de pièces que de constructeurs automobiles en zone euro », ironise M. Beaux.

Bousculée comme ses rivaux européens par la multiplication des moyens de paiement électroniques, la Monnaie de Paris doit réagir.

NOTE DU BN : Je ne vois pas où le journaliste a été chercher l'idée que les billets de 5 euros étaient les plus rentables pour les banques centrales ??? C'est l'inverse : le plus rentable est le 500.

Autre étonnement : pourquoi la BCE n'envisage-t-elle pas une circulation commune ? La France a eu pendant plusieurs années de pièces de 20 francs et des billets de 20 francs.



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

IL Y AVAIT LONGTEMPS !!

Nous avons dû ce matin annoncer la mauvaise nouvelle à un collectionneur et lui dire que son bel écu 1686 A était une production chinoise bien connue... l'image est déjà partie s'ajouter au site de référence de Franck Chetail, [cliquer pour visiter](#) et notez l'adresse en favoris : à chaque bonne affaire potentielle, vérifiez ! Comme toutes les copies de haute qualité, cela commence par être vendu comme copie et cela termine entre les mains d'un escroc qui vend la copie comme authentique... Une bonne copie est uniface.



VU SUR LE BLOG

INDÉPENDENCE

Les billets, comme les monnaies, sont un bon marqueur du groupe qui les a émis.

Dans le cas du dernier 50.000 livres de la Banque du Liban, on est clairement devant un grave problème qui devrait inquiéter tous les libanais dignes de ce nom.

Non seulement le billet est hideux et indigne d'un projet de carte postale qui aurait été réalisé dans une école maternelle, mais en prime il est affligé d'une superbe faute d'orthographe :



Quand on pense que le Liban a reçu, grâce à Clément Serveau et à la Banque de Syrie et du Liban, des billets qui sont parmi les plus beaux du monde, voir <http://articles.cgb.fr/libansyrie/liban/index.htm>, c'est à pleurer de voir une telle déchéance...

Ne manquez pas un excellent article à propos de ce billet, qui en dit tout ce que l'on peut en dire de mal, de lui et de la situation dont il est l'emblème involontaire, [cliquez pour lire l'article de libnnews](#), Monnaie libanaise, l'erreur de trop...

La faute d'orthographe :



VU SUR LE BLOG

POUR LE PLAISIR DES YEUX...

Ex Collection Éric Martin, un billet que l'on voit très très rarement :



VU SUR LE BLOG

IDENTIFICATION D'UN JETON

Dans le BN116, page 34, nous avons publié une série de jetons armoriés anépigraphes et qui nous résistaient : incapables de les identifier, nous avons fait appel au cerveau collectif et l'un d'entre eux vient d'être identifié par notre lecteur Christophe Montagne.



Nous lui laissons la parole : « Dans le B.N. 116, vous nous avez présenté quelques jetons sans pièces d'identité.

Je pense que l'un d'eux, le magnifique jeton octogonal empire (fjt_290471) gravé par Tiolier est celui de Martin Michel Charles Gaudin, Comte Ministre des Finances sous Napoléon I^{er}, l'un des pères du Franc Germinal et Gouverneur de la Banque de France de 1820 à 1834 (voir sa page Wikipédia).

La belle figure de Prudence assise sera reprise par la suite sur des jetons de Notaire

de Bordeaux (par exemple fjt_207132, cliquez pour le voir) : amusant de remarquer comment le graveur aura modifié sa composition initiale, effaçant certains détails (la roue, le gouvernail), en rajoutant d'autres (les balances de la justice sur le siège !) pour que le nouveau carré satisfasse au mieux (et à moindre frais, sans doute) la commande des notaires de Bordeaux... »

Cliquez pour revoir le BN116 et les sept jetons qui résistent encore !

VU SUR LE BLOG

DEUX COTY POUR LA MONNAIE DE PARIS !

La Monnaie de Paris remporte deux des dix prix de la version 2013 du COTY (Coin Of The Year) organisé par nos confrères de Krause Publications et le World Coin News, donc sur des monnaies de 2012.

C'est dans la catégorie artistique que la Monnaie décroche son premier prix avec la 10 euros Yves Klein

Et le second prix, pour la compétition des pièces d'argent, est gagnée par la 10 euro LE FRANCE



VU SUR LE BLOG

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

DE FABULEUSES BOURSES À JETONS XVIII



Signalées par notre lecteur et fouineur d'élite, Christophe Montagne, sur le site trois bourses à jetons (improprement appelées « Bourses de jeu » sur le site) d'une qualité remarquable.

Pour voir une bourse de jetons de la ville de Paris, avec les armes de la ville posées sur des drapeaux blancs et des lys héraldiques. Elle a pu contenir, par exemple, des jetons des conseillers de ville.

Deuxième exemple, toujours sur le même site, identifiée par notre lecteur comme étant probablement de Monsieur de Valbelle, Grand Sénéchal de Marseille.

Christophe Montagne a identifié la bourse « en quelques clics » grâce au moteur de recherche des archives cgb.fr en ligne et a trouvé un jeton de Monsieur de Valbelle, dont les armes sont bien celles de la bourse à jetons.

Troisième exemple, toujours sur le même site mais cette fois-ci non identifiée. On savait vivre, au XVIIIe siècle...

DES CRÉDITS POUR GIEN !

Ce pays marche sur la tête. Des fouilles sont faites à Gien et mettent au jour les restes d'un château médiéval antérieur à celui d'Anne de Beaujeu, château dont on ignorait même la localisation.

Les habitants sont passionnés, c'est leur histoire qui se dessine dans le sol de la ville... et c'est le tollé général quand ils sont informés que les travaux terminés, tout sera comblé « Pour protéger les vestiges ».

Certes, il est évident que, laissés à l'air libre, les ruines devraient être protégées pour ne pas subir le sort de Pompéi qui s'effondre progressivement sous les intempéries du fait de l'incurie de l'administration italienne.

Et que protéger, ça coûte. Et qu'il n'y a pas d'argent.

Mais sans même prendre en compte la volonté des

habitants sur l'utilisation de leurs impôts locaux, si nous sommes dans un pays où le tourisme est une énorme industrie, est-ce pertinent de se priver d'un site aussi évocateur ?

Quel est le coût d'une protection et d'une mise en place touristique ? Espérons que, pour une fois, les politiques fassent leur travail !

Tous les détails dans l'article de la République du Centre, cliquez !

Michel PRIEUR



VANITAS VANITATUM ET OMNIA VANITAS...



Papier, tu es papier et tu resteras papier...

LES ESPAGNOLS S'ÉNERVENT...



La Tribune de Genève nous parle du dernier réseau social de communication à la mode en Espagne : le billet de banque.

Mais en fait de communication, elle est univoque : depuis le public qui écrit sur les billets vers les banques et le gouvernement... cliquez pour lire l'article, nous n'osons pas traduire les messages illustrés mais nous dirons qu'ils suggèrent que leurs auteurs sont très, très, très en colère...



DANS LES E-AUCTIONS DE CGB.FR... JAMAIS DE POUSSETTE !

On peut espérer qu'au bout de dix-huit ans de VSO aux résultats imperturbablement publiés avec l'offre la plus haute à comparer avec le prix réalisé, tout le monde sait qu'il n'y a pas de poussette chez cgb.fr.

Vous ne savez pas ce qu'est la poussette ? Restez innocent et ne pensez pas à mal...

Dans l'e-auction 27, un thaler de Transylvanie a été vendu 1.667 euros et nous avons découvert ensuite, comme les quatorze participants perdants, l'offre maximum du gagnant : 12.500 €. Sans commentaires ! Cliquez pour voir la fiche.



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

ART MONÉTAIRE GÉOMÉTRIQUE...



PHOTOCOPIE EN TROIS D !



Philippe Schiesser nous signale un impressionnant reportage de la RTS sur la réalisation en Suisse d'une photocopie 3D de la crose de Saint-Germain, relique datant du VII^e siècle.

Le reportage est diffusé sur le site du musée national suisse, [cliquez pour voir](#).

Certes, elle n'est pas destinée à tromper puisqu'en résine mais le résultat est bluffant et la technologie semble bien maîtrisée. Une histoire à suivre...

Michel PRIEUR

UNE LIGNE COMBLÉE DANS LA COLLECTION IDÉALE



Communiquée par Geoffroy Colé, spécialiste de l'atelier de Rouen et créateur du site Internet de référence sur cet atelier monétaire, cette Cinq centimes an 5 B, qui appartient à la Collection Laurent Rogeon, est frappée avec un coin de droit d'un décime.



[Cliquez sur l'image pour en savoir plus...](#)

DANGEREUSE FAUSSE FRAPPE D'ÉPREUVE



L'un de nos clients et lecteur nous a présenté une fausse frappe d'épreuve de 20 marks Prusse 1905, dont nous avons réalisé deux photos sous deux éclairages différents et que nous publions, car la pièce est dangereuse. Cliquez pour les hautes définitions.



La note F.115/07 du FRANC 10 mentionne bien l'existence de quatre exemplaires répertoriés par Marc Bazoge mais aucune illustration ne se trouvait dans la Collection Idéale au moment de sa rédaction. Une confirmation photographique avait alors été demandée. C'est maintenant chose faite avec cette monnaie qui est certes dans un état de conservation très faible mais qui est indiscutablement un exemplaire hybride.

Stéphane DESROUSSEAU

GOING BLACK ?



Selon Atlantico, la Banque de France constaterait une augmentation de la demande de billets (de 20%) et en déduirait une propension des Français à « faire du noir », [pour lire l'article, cliquez...](#) Étonnant : rue Vivienne, tout est tellement contrôlé que nous n'avons pas vu de changement : le virement et la carte de crédit sont toujours roi et reine !



VANDALISME OFFICIEL :

Sauvegarde de l'ancien théâtre de Poitiers !
Poitiers et son patrimoine : le grand désamour ?

Le Maire de Poitiers, lors de la prochaine séance du Conseil municipal du 18 novembre 2013, demandera à ses conseillers de voter sur l'opportunité de transmettre à l'UNESCO un dossier demandant l'inscription de Poitiers au patrimoine mondiale de l'Humanité.



Ce précieux label, si convoité, est demandé par une municipalité qui depuis cinq ans s'est illustrée de manière catastrophique en matière de destruction patrimoniale. Nous avons déjà relaté dans le Bulletin numismatique quelques-unes de ces catastrophes récentes : destructions archéologiques d'une partie du cimetière médiéval de la place du Maréchal Leclerc (devant la Mairie) ; destruction archéologique d'une partie des murs des anciennes arènes romaines ; destruction du hall Belle Époque de la Grande Poste de Poitiers, œuvre de l'artiste Aimé Octobre... et comme si cela ne suffisait pas, destruction partielle

et dénaturation du seul site UNESCO de Poitiers, celui de Saint-Hilaire-le-Grand. À cela il convient de rajouter que la ville n'a pas pris toutes les mesures de conservation pour une partie du fond du Musée, qui était stockée sans surveillance en rase campagne sur une autre commune. Ne cherchez plus, ces réserves ont été pillées et les objets restants ont été cassés sur place par les vandales amateurs.

Concernant les habits sacerdotaux de Notre-Dame-la-Grande, des fuites de toiture les ont endommagés et aucune restauration n'ayant été prévue, si ce n'est pas déjà fait, leur place est à la poubelle.

À propos de poubelle, durant l'été 1989 à Poitiers, il a fallu « faire de la place » si bien que de nombreux ouvrages de la Bibliothèque du XVIII^e siècle et plus récents se sont retrouvés dans une benne accompagnés des registres des comptes de la Monnaie de Poitiers sous l'Ancien Régime.

Ces archives publiques, donc inaliénables, se sont retrouvées « fort heureusement » et par l'opération du Saint Esprit chez un particulier au lieu de finir à leur destination initiale, dans la décharge municipale. La ville, en dépit de plusieurs relances, n'a lancé aucune procédure pour les récupérer si bien qu'ils ne peuvent pas être mis à la disposition des chercheurs et des numismates. Espérons qu'ils ne sont pas déjà retournés à la poubelle, comme l'avait déjà fait une fois la ville de Poitiers, le particulier dépositaire ne n'y intéressant éventuellement plus.

Participez à la sauvegarde du théâtre ! Dernière lubie, la ville de Poitiers, candidate à l'UNESCO, a voté le 23 septembre 2013 la destruction de la plus grande partie de l'an-

POITIERS BULLDOZER D'OR !

ancien théâtre municipal de Poitiers. Il s'agit d'une réalisation des années 1950. Je ne suis pas spécialement attaché aux constructions de cette période, mais là il faut bien avouer que cet édifice vaut le détour (cf. en pièce jointe l'étude de Laurent Prysmicki, [cliquez pour la lire](#)).

Six mille signatures ont déjà été recueillies de manière à assurer sa sauvegarde. Des demandes en inscription ont été adressées à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, mais le dossier, pour des raisons que nous ne comprenons que trop bien mais non avouables et impubliables, est sans cesse remis sous la pile. Les Poitevins tiennent à ce lieu, et le bras de fer est engagé avec la Mairie qui l'a curieusement bradé à un promoteur pour moins de 150 euros du mètre carré.

Pourtant le théâtre est dans l'hyper-centre de Poitiers et des immobiliers rénovés sont actuellement proposés à moins de cinquante mètres du théâtre au prix plancher de 3300 euros du mètre carré.

Un recours très motivé et sérieux a été rédigé afin de faire annuler la délibération du Conseil municipal. Si la Mairie ne semble pas avoir de soucis d'argent en bradant un tel bien appartenant à la ville, il n'en est pas de même pour les Poitevins et le Collectif

introduisant le recours (3000 euros de frais d'avocat H.T.).

Pour trouver cette somme, nous venons de lancer une souscription. Vous pouvez contribuer à la sauvegarde de ce lieu en adressant une cotisation (5 euros tarif réduit, 10 euros pour l'adhésion normale, 15 euros et plus pour l'adhésion de soutien) ou un don à l'association :

Collectif de l'Ancien Théâtre de Poitiers, 16 rue Maillolchon, 86000 Poitiers (les chèques sont à libeller à l'ordre du collectif).

plus d'informations : <http://theatrepoitiers.canalblog.com> (superbes photos !) et collectiftheatre@yahoo.fr

Arnaud CLAIRAND

NOTE du BN : Poitiers a la chance de disposer d'un « veilleur du Patrimoine » d'élite en la personne d'Arnaud Clairand et d'associations actives qui font connaître,

s'opposent, agissent, publient, en appellent au Ministère... et chez vous, dans votre ville, question vandalisme officiel, que se passe-t-il ? Témoignez !



REVUE DE PRESSE ET DIVERS



DÉCOUVERTE INCONGRUE D'UN TRÉSOR CALCINÉ...

On savait que la majorité des trésors étaient découverts fortuitement, tout simplement parce que caché pour ne pas être découverts, le souvenir en étant perdu, il faut « tomber dessus » pour les trouver.

Le cas des pompiers russes de Saratov, ville sur la Volga, est très atypique : venus éteindre l'incendie d'une maison de bois innocuée, ils ont trouvé un trésor dans

les cendres : 980 pièces d'argent d'avant la prise du pouvoir par les Communistes (on comprend pourquoi le propriétaire ne s'est pas vanté de son trésor, la chasse aux Riches - dits Koulaks - se terminait alors par la mort ou le Goulag).

Le trésor étant certainement caché dans une poutre creuse.

Michel PRIEUR



DU NOUVEAU POUR LES « MONNAIES » DES GLORIEUSES ?



L'enquête publiée dans le BN125, [cliquez pour le télécharger](#), pages 28 et 29, se déploie et prend une grande ampleur localement avec la parution d'un article dédié dans le « Journal de l'Ile de La Réunion »...

Espérons des résultats et des témoins !



Enchères sur Internet

Achetez & Vendez vos Monnaies & Billets sur www.delcampe.net !

Plus de 700 000 membres !

www.delcampe.net

HOMMAGE À PIERRE DE L'ESTOILE

avois point de mesme, que j'ay mis avec les autres, et en ay à ceste heure sept-vingt-trois différens. »



- 20-02-1608 : « Richard Tutin m'a fait recouvrir, de la Monnoie, trois gettons d'argent nouveaux, de ceste année, qui m'ont cousté trente deux sols, lesquels j'ay mis avec mes autres différens, et en ay à ceste heure sept vint cinq »

- 07-06-1608 : « M. Le Cocq (Le Cocq, collectionneur de monnaies, médailles, jetons,

ami de Pierre de L'Estoile) m'a donné, ce jour, deux gettons d'argent, dont y a un fort ancien, où il y a escrit : Guill. De Monmoranci, premier baron de France (Guillaume de Montmorency (ca 1450-1531), père du connétable Anne de Montmorency.



Ce jeton semble inconnu de Feuardent et Corre cf. peut-être n° 3543, mais ne le connaît qu'en cuivre...), que j'ay mis avec mes autres différens, dont j'ay, à ceste heure, sept vingt cinq. »

- 09-06-1608 : « J'ay mis, ce jour, entre les mains de M. Courtin, mes gettons d'argent différens, qui sont dans une bourse de veloux vert, pour en traier (= trier) les devises et les années, afin de sçavoir ceux qui me défailent (= manquent). Ce qu'il m'a promis de faire, et les avons comptés lui et moy. Il y en a sept vingt cinq ; et croi qu'il ne s'en trouvera un seul qui ne soit différent, y aiant toujours pris garde de fort près, depuis que je me suis amusé à ceste curiosité, laquelle j'ay commencé il y a plus de vingt ans ; où toutefois je me suis trompé de trois, que le dit Courtin, auquel je les ay donnés, a trouvé semblables »

- 16-06-1608 : « Ce jour, M. Courtin (Courtin, conseiller-greffier et avocat à la Cour, ami de Pierre de L'Estoile.), advocat en la Cour, a achevé le mémoire que je lui avoit prié de faire pour les devises et dactes (= dates) de mes gettons d'argent différens, lequel il a fait de sa main, fort exactement, et s'en est trouvé, entre lesd. (= les dits) gettons, trois de mesme sorte (ce que je ne pensois pas, pour y avoir toujours regardé de fort près) : lesquels j'ay donné audit Courtin pour sa peine. Les autres, je les ay mis dans deux bourses de veloux vert, un cent dans l'une, et quarante cinq en l'autre,

COLLECTIONNEUR DE JETONS

attendant que j'en parface le cent, si le loisir et l'occasion le permettent »



- 28-06-1608 : « J'ai changé une pièce d'argent, dont j'avois la semblable en or, à six gettons d'argent différens, que m'a baillé M. Le Coq ; dont il y en a un d'Ostade fort remarquable ; lesquels avec deux autres que j'avois eschangé, le jour de devant, à deux petites médailles d'argent, font à ceste heure cent cinquante trois. »

- 04-07-1608 : « Sur une pièce des Gueux de Flandre, où il y a Fidèle au Roy jusques à la bezace, que j'eschangeai à des gettons d'argent qu'avoit M. de Montaut (De Montaut, avocat parisien, ami de P. de L'Estoile et, comme lui, collectionneur). »

- 07-07-1608 : « Je troquai, ce jour, avec le sire Avelines (Avelines, marchand de monnaies...), cinquante gettons d'argent différens qu'il avoit ; où, entre autres, s'en sont trouvés deux très rares ; l'un, fort ancien, où il y a de l'écriture allemande à l'entour, et toutefois est françois, comme appert par la fleur de lys ; l'autre, du Roy poursuivant les Hespagnols, avec la lance en arrest, desquels on ne void paroistre que les croupes des chevaux, qui y sont bien

figurés. Et il y a : Henrico, Hispanis sic terga datis, 1593 (Semble inconnu de Feuardent). Ils m'ont cousté vingt-huit livres dix sols les cinquante, que j'ay païés d'une antique d'or et autres petites pièces que j'avois. Ce sont deux cent trois gettons différens que j'ay à ceste heure »

- 11-07-1608 : « J'ay encores eu du sire Aveline 18 gettons d'argent différens, entre lesquels y en a un très beau de la Roine Anne de Bretagne où les fleurs de lis s'y voient mi-partis d'hermines. Il y en a un autre du feu Président De Thou, et un de cestui-ci



HOMMAGE À PIERRE DE L'ESTOILE

(= l'actuel président, Achille de Harlay), autour duquel y a écrit : Redde rationem villicationis tuae (Semble inconnu de Feuardent et Corre cite cette légende sous son numéro 3902 mais pour Maître Nicole Perault). Ce sont deux cens vint et un, que j'ay mis dans trois bourses de veloux vert, dont il y en a cent en chacune des deux premières, et vingt et une de la troisième, qui attend compagnie. »

- 19-07-1608 : « J'ay donné 10 sols, d'un getton d'argent de la Roine Elizabeth, femme du Roy Charles IX^e (Elisabeth d'Autriche avait épousé Charles IX en 1570), autour duquel il y a : Spes mea Deus in aeternum (Semble inconnu de Feuardent). Je ne l'avois point, et fait le 222^e. »

- 04-08-1608 : le sire Aveline m'a vendu, douze sols, un getton d'argent, où l'effigie du Roy Henri IV^e est d'un costé, avec cette inscription : Quae Caesaris Caesari, et qua Dei Deo ; et au bas, 1600 ; au revers : In numeris ordo. (cf. Feuardent 11881 qui ne le connaît qu'en cuivre). Il fait le deux cent vingt troisième. »

- 12-08-1608 : « J'ay recouvert (= découvert) encore trois gettons d'argent que je n'avois point, que j'ay troqué à d'autres petites pièces. Ce sont deux cens vint cinq

différens que j'ay à ceste heure. J'en ay trouvé un de ces trois que j'avois. »

- 11-10-1608 : « M. de Montaut m'a donné un getton d'argent, très beau, particulier d'une maison. Il y a d'un costé écrit : J. Du Bosc de Mentreville, avec ses armoiries ; de l'autre Au Victorieux. Le getton blanc APO ; et au milieu, une croix, une faux et une espée (comme il me semble) (Semble inconnu de Feuardent, Corre n^o 1610) ; sur quoi j'attends M. Courtin, pour m'en éclaircir (= éclairer) et l'escire avec mes autres différens, qui font le nombre, à ceste heure, de deux cens vingt six. »

- 23-12-1608 : « M. Courtin a ajousté au mémoire de sa main des gettons d'argent différens, celui que M. de Montaut me bailla, le 13^e du mois passé, escript sur ce Registre ledit jour avec deux autres rares, principalement un où il y a un coq, qui, grattant dans un fumier, trouve une pierre précieuse. Et il y a écrit : IGNORANTIA (Semble inconnu de Feuardent ; pas dans Corre). Ce sont deux cent vingt-huit que j'ay, à ceste heure. Il en faut oster un cent, que j'ay marqués en mon registre, la veille de Noel. »

- 24-12-1608 : « J'ay receu quatre-vingt six livres, d'un cent de mes gettons d'argent différens, que j'ai traité (= trié) entre deux

cens vingt huit, et que j'avois à part comme les plus communs et moins rares, que j'ay baillé à M. Duranti, mon gendre pour acommoder un cirieux de ses amis que je n'ay jamais veu ni congneu ; de la bourse duquel j'avois envie de tirer les cent francs entiers, qui eussent païé ma curiosité et contenté la sienne. Mais, n'ayant voulu passer outre, aiant affaire (= besoin) d'argent, et voiant huit escus de gan de ma garde et de ma peine, m'y suis laissé aller, et voulant de la plupart de mes autres curiosités m'en pouvoir tirer à ce prix. Il m'en demeure encores cent vingt-huit, plus beaux et plus rares beaucoup que ceux-cy que j'ai vendus. »



COLLECTIONNEUR DE JETONS

- 31-01-1609 : « R. Tutin m'a vendu trois gettons d'argent, nouveaux de ceste années, trente-trois sols ; ce sont cent trente et un différens, mais que j'au réduit, le 3 febvrier, à un cent de différens, ayant mis à part les trente et un autres, en attendant quelcun qui m'en paie la garde et curiosité. »

- 5 octobre 1609 : « Au sortir de son logis (Le logis de Pétau, cf. ci-dessous, dans la rubrique MEDAILLES, MONNAIES, à la même date), nous allasmes en celui de M. de Montaut, où il nous monstra force belle pièce dont il est extrêmement curieux. Et là, je me paiai à moitié, d'une bourse de vieilles médailles de bronze que je lui avois baillées il y a longtemps, à la charge de m'en bailler d'autres, à la première veues et commodité qui se présenteroit. Il m'a donné deux getons d'argent, dont il y en a un où sont gravées des faucilles, assez rares et curieuses, avec une autre petite pièce d'argent aussi fantasmagorique, que je ne connois point, non plus que lui. En tels trocqs on perd toujours à faire l'honneste ; ce qui m'est avenu assez de fois aussi bien qu'à celle-cy. »

Fin de la première partie

Jean-Louis MONVOISIN
Cholet

2 – MEDAILLES, MONNAIES, etc.



- décembre 1587 (Addition marginale, mois de décembre 1587 ; cf. fin du volume XI, page 18 des additions.) : « Le roy de Navarre fist présent de quelques chaisnes d'or aux plus favoris seigneurs et gentilshommes de sa suite, au bout desquelles pendoit une médaille d'or, qu'il avoit fait faire exprès et de son invention, en congratulation des victoires que Dieu lui avoit donné, et entre autres de celle de Coutras. D'un costé de

ladite médaille estoit son pourtrait, et de l'autre pour revers y avoit dans une nue une main figurée qui tenoit une lance, laquelle brisoit toutes les autres, qui estoient en nombre de X ou XII, qu'on voioit au bas toutes brisées, et à l'entour estoit exrit : Sic vincier omnes. Un gentilhomme de mes amis, nommé de Marth, m'en monstra une que Sa Majesté lui avoit donnée. »

- 09-10-1607 : « J'ay envoyé à M. Du Pui (Du Pui : notaire parisien) mes médailles d'or, d'argent, cuivre, et autres pièces faites à plaisir, pour les voir à son aise, dont il m'avoit fort prié. Lesquelles il m'a renvoyé le jeudi 11^e de ce mois. »



- 31-01-1608 : « J'ay donné, ce jour, à Richard Tutin, marchand orfèvre sur le Pont, homme curieux et amateur de médailles

HOMMAGE À PIERRE DE L'ESTOILE

antiques et de toutes autres belles choses et singularités (desquelles il a un bon nombre, et s'y connoist aussi bien qu'homme de sa profession), la teste antique d'une Faustine, de marbre, qui estoit en mon cabinet et que je gardois dès long-temps, dont le dit Tutin faisoit estat, et l'estimoit à quatre escus au moins ; et que s'il l'eust eue (comme il l'a à ceste heure), il ne l'eust donnée pour dix ; l'ayant voulu obliger, par ceste petite libéralité et courtoisie, à quelque chose que dès longtemps j'ai envie de tirer de lui »

- 29-03-1608 : « Ce jour, M. Peirese m'envoya d'Aix en Provence, la médaille en cuivre de Madame la duchesse de Valantinois (Diane de Poitiers (1499-1566), duchesse de Valentinois, maîtresse du roi Henri II), qu'il m'avoit promise, laquelle dès long-temps ne se recouvre plus. D'un costé, est la figure de ladite dame, avec cette inscription : Diana, Dux Valentinorum clarissima ; de l'autre, avec un beau revers, est escrit : Omnium victorem vici. »

- 20-05-1608 : « M. Courtin, qui est venu voir mon cabinet et mes médailles, m'a



donné un quart d'escu d'une (=médaille), que M. de Longueville avoit fait forger à Saint-Quentin, l'an 1589, dont il lui avoit falu prendre une abolition. Au revers, il a escrit : Pro Christo et Rege, et au-dessous : S.-Q, qui est à dire S-Quentin. »

- 07-06-1608 : « Je luy (= M. Le Cocq) ay donné ma pièce en cuivre des Gueux de Flandres, qui ne se trouve plus, où il y a : FIDELES AU ROY JUSQUES A LA BESACE. »

- 16-06-1608 : « J'ay eschangé quelques pièces d'argent, que j'avois mises à pàrt dès long-temps, pour les avoir deux fois (= en double), à un lapis azuré antique, comme il appert (= apparaît) par l'escriture grecque

qui y est ; lesquelles pièces pouvoient revenir en argent à quelque neuf livres, qui estoit le prix qu'un nommé Langlois (que je ne cognoissois (= connaissais) que par un mien ami qui me l'amena) voiloit avoir de son dit lapis, trouvé sous les fondements d'un chasteau, près Blois, et s'y voient encores les veines d'or. »

- 30-06-1608 : « Je rencontraï, par hasard, sur un fondeux (= fondeur), où nous estions allés, M. Courtin et moy, le plomb de la pièce (médaille ?) que le pape Grégoire XIII^e fist faire à Romme, l'an 1572, à la Saint-Berthélemi, pour approbation et congratulation du massacre fait en ceste journée, à Paris et Par toute la France, des Huguenos. Le pourtraict du Pape, avec son inscription, y est d'un costé ; et de l'autre, au revers de la dite pièce, y a une Abge figuré, tenant d'une main la croix et de l'autre une épé, avec laquelle il tue et assassine force gens, et y a inscrit : UGONOTORUM STRAGES, 1572. »

- 02-07-1608 : « M. Guittart m'a donné, de son cabinet, une petite médaille en argent de la feue Roine de Navarre (Jeanne d'Albret,

COLLECTIONNEUR DE MONNAIES

mère de Henri IV), mère de nostre Roy à présent régnant, où son pourtraict est d'un costé, et de l'autre une ancre (= ancre) sur un rocher battu des venyts de tous costés ; et y a escrit : Numine freta, licet rumpere, infracta manebo. Et à l'entour de lad. Pièce sont gravés ces mots du Ps. CI (= psaume 101), fort délicatement et lisiblement : Pour estre à moy, qui droite voie ira, me servira. Elle fust forgée l'an 1566, lorsque le Pape, à raison de la profession de la Religion (= protestante), et établissement d'icelle (= le protestantisme) en ses pays de Navarre et de Béarn, publia une monition contre la dite Roine, à laquelle le Roy Charles IX^e s'opposa, la prenant sous sa protection comme sa sujette et parente. Ladite pièce est belle, nette et bien faite ; laquelle le dit Guittart, vian que j'en avois envie, m'offrist de si bonne façon et bonne volonté, que je la pris de lui ; et, pour reconnoissance de sa coutoie, lui envoiai, le lendemain, une petite Bible, de mon cabinet, de R. Estienne (Robert Estienne, un des grands imprimeurs parisiens du 16^e siècle) in-8^o, reliée en mariquin incarnat, qui est très belle, et s'en recouvre (= trouve) rarement. »



- 03-07-1608 : « M. Courtin m'a fait présent d'un teston, forgé à La Rochelle, comme il se void par le H (qui est ma marque de La Rochelle), du roy Henri II, où l'esclat de la lance dont il fust frappé en l'œil s'y void empreinte. Ce que pensant estrevenu fortuitement par défaut du coing, ay appris certainement, des changeurs et autres des Monnoies, qu'il a esté fait exprès, et qu'il en a esté frappé et forgé quantité des dits testons, à La Rochelle, l'an 1559. »

- 13-07-1608 : « J'ay presté, ce jour, à M. Courtin, qui m'a promis me les rendre demain (ce qu'il a fait), quatre de mes pièces des plus belles et rares, tirées de mon estui de marroquin, sçavoir : la pièce du Roy Charles IX^e, de la S.-Berthélemi, en argent ; celle du pape Grégoire XIII^e, en or, qu'il fist forger à Romme, sur la mesme (= le massacre de la St Barthélémy), l'an 1572 ; le pourtraict de Jean Hus, en argent, avec son dicton, arrest et supplice, et est ladite pièce singulière et originale ; et mon petit Bacchus, de cuivre, fort antique. »

- 19-07-1608 : « M. Chrestien m'a envoié sa médalle de Calvin en argent, et le lui ay renvoïée aussi tost, n'estant pas bien faite, et comme je croi, moulée. »

- 19-07-1608 : « M. de Montaut m'a fait recouvrir un teston morveux, forgé à S.-Messans (= Saint Mexant) par les Huguenos, comme il apparoist par la lettre de T, qui est la marque de la Monnaie de ladite ville, frappé l'an 1573, après la S.-Berthélemi, en détestation du massacre de ladite journée et dérision du Roy Charles IX^e, qu'ils apeloient morveux ; que j'ai serré avec les autres, pour mémorial et marque de nos fureurs civiles.

HOMMAGE À PIERRE DE L'ESTOILE



J'ay baillé au dit Montaut, en trocq du dit teston, deux de mes petites médailles d'argent des familles ; mais depuis j'ai scieu que ledit teston n'est point de ceux-là et ne le peult estre, tant pource que les Huguenos, en ladite année, ne tenoient point Saint-Messans, que pource que les dits testons morveux furent fabriqués par les Huguenos à Orléans, au commencement des troubles, 1562, et, depuis, ne s'en est point fait, et ay trouvé entre mes pièces un demi-teston

morveux de ce temps et an 1562 ; dont j'ay renvoyé audit Montaut son teston, qui demeure toutefois opiniastre en son opinion, encores qu'elle soit notoirement fausse. »

- 30-08-1608 : « J'ay donné à une femme dévote de libraire, pour tirer d'elle une petite médaille d'or, qu'elle avoit, du déclin de l'Empire, pesante environ vingt-trois sols, un petit livret de dévotion de mon cabinet, intitulé : le Cloistre de l'Ame religieuse, avec le pourtrait de la mère Thérèse (vraie relique pour une bigote) »

- 28-01-1609 : « J'ay vendu à un curieux, pour soixante et onze livres seize sols, de mes pièces et médailles d'argent et de bronze, qui ne m'avoient cousté que cinquante neuf livres dix sols

- 17-03-1609 : « Je me desfis d'une quantité de petites pièces d'argent et médailles que j'avois doubles, desquelles je retirai à peu près l'argent qu'elles m'avoient cousté, qui estoient vingt-sept livres dix sols, que j'ay receu par les mains du sire Pigear, qui me les a fait vendre. »

- 28-03-1609 : « J'allai voir, par curiosité, et aussi qu'il m'en avoit fort prié, un nommé Menestrier, de Dijon, logé à l'Austruche en la rue S.-Martin, qui étoit en réputation

partout d'un des plus grands antiquaires et médallistes de nostre temps et qui s'y connoissoit le mieux. Il me montra une grande quantité de médailles de bronze, qu'il disoit fort antiques, lesquelles il estimoit ce qu'il vouloit, exaltant jusq'au tiers (= troisième) ciel la vanité de ceste curieuse recherche, dont il sembloit faire plus d'estat (comme font ordinairement ceux qui s'y arrestent comme lui) que de celle de ce beau trésor mentionné en l'Evangile. Il avoit aussi quelques pièces d'or et d'argent (que j'estimois, pour mon regard, plus que son cuivre, quelque chose qu'il m'alléguast au contraire), entre lesquelles il y en avoit une d'argent, moderne (mais bien faite), de Maximilien et de sa femme, qu'il me donna, et pouvoit valoir en argent trente-cinq ou quarante sols. Pour laquelle je lui donnai une médaille de bronze de mon cabinet, dont il faisoit estat, et moy point, et disoit que c'estoit une médaille grecque ; mais ne sçavoit que c'estoit non plus que moy. »

- 22-04-1609 : « J'ay recouvert (= découvert) un teston du feu roy Charles IX^e, de ceux que les Huguenos firent forger à Orléans, pendant les premiers troubles.

COLLECTIONNEUR DE MONNAIES



Il a la teste tournée autrement que les autres, est d'un meilleur argent beaucoup, pource qu'ils ont esté faits des ustensiles et reliques des églises, que les Huguenos firent fondre en ladite ville ; et y a, au bout dudit teston, un petit a et un o, qui veut dire « à Orléans » ; dont peu de gens s'aviseroient, et ne doute point qu'il ne s'en passe encore aujourd'hui grand nombre aux paiemens, comme aussi j'ay trouvé cestui-ci par hazard meslé avec d'autres, lequel je garde par curiosité. »

- 22-04-1609 : « Il y a un pistolet (= pistole) d'Italie, forgé à Rome, du Pape Jules II, où ses armoiries sont d'un costé ; et y a escrit autour : JULIUS II, P. MAX ; et de l'autre, un portrait de S. Pierre avec ses clefs, autour duquel y a escrit : Bonus pater Julius a tyranno liberat. Ce que ledit Pape

fit faire contre le Perdam Babylonis nomen, du Roy Louis XII^e ; laquelle pièce d'or, qui est rare et se trouve à grande difficulté, j'ay dès long-temps, et la garde songneusement (= soigneusement) ; mais desirois bien que le pistolet de Jules lui tinst compagnie (que je ne pense pas estre si malaisé à recouvrir (= trouver) que le ducat du Perdam) ; et pourtant ay mis gens en besogne pour le trouver. M. de Montaut en a recouvert, depuis peu de temps, un, par hazard, d'un orfèvre qui ne sçavoit que c'estoit, non plus que lui, des mains duquel (qui vouloit le mettre au rebut) il seroit bien malaisé aujourd'hui de la tirer. »

- 05-10-1609 : « Je fus voir M. Pétau, Conseiller en la Cour, le plus riche aujourd'hui (des gens de sa qualité) en médailles antiques d'or et d'argent et autres belles pièces, tant estrangères que françoises, dont il nous en fit voir une très grande quantité ; entre autres, nous montrant le ducat du roy Louis XII^e (cf. ci-dessus, au 22-04-1609) trouvastes dans Esaïe (= Isaïe), au 14^e chapitre, la devise qui est à l'entour dudit ducat en mesmes mots : Perdam Babylonis nomen. En aians esté avisés, M. Courtin, M de Montaut et moy, par ledit Pétau, sans que pas un de nous y eust pris garde ni remarqué, en lisant ceste devise qu'on trouve au susdit passage. » (Voir la suite dans la rubrique JETONS)

- 27-10-1609 : « J'ay receu huit francs, d'onze petites pièces d'argent que j'ay vendues. »

- 11-01-1610 : « J'ay receu quatorze francs pour dix-sept petites médailles d'argent des Familles, que j'ay vendu à un homme assez curieux, nommé Le Gros. »

- 31-08-1610 : « J'ay vendu à un curieux, id est (= c'est-à-dire) à un fol comme moi, pour cinquante francs de vieilles médailles de bronze et de cuivre, qu'on tenoit pour antiques (car de moi de confesse que je n'y connois rien du tout, et n'y a que l'opinion en cela.)

J'ay donné à un nommé Pierre Leroux, qui me les a fait vendre, quarante sols pour sa peine ; que je ne plains point, m'en aiant fait rendre à un escu près ou environ de ce qu'elles m'avoient cousté. Que j'estime beaucoup pour une marchandises de vieille fêraille, piètre et inutile comme elle est.

Ce n'est pas assez, en ce monde, d'avoir une connoissance en gros qu'on n'est guères sage ; il faut, en détail et en particulier, que chacun reconnoisse (comme je fais) qu'il n'est qu'un sot. »

Jean-Louis MONVOISIN
Cholet

DE LA MONNAIE DE PARIS

Le directeur de l'Athénée, M. Peyre répondra le 23 floréal an XI :

« Monsieur, j'ai fait part à la classe des Beaux-arts de la lettre que vous m'avez adressée, pour lui être communiquée.

Tous les membres ont l'avantage de vous connaître ; ils savent apprécier vos talents, et rendre justice à la sagesse de votre conduite.

La Classe a arrêté que je vous écrirais, pour vous faire part de ses sentiments ; et que votre lettre serait présentée à l'assemblée générale, qui aura lieu lundi prochain.

J'ai l'honneur de vous saluer »

L'Athénée des Arts est une société savante fondée en 1792 sous le nom de Lycée des arts, sciences, belles-lettres et industrie de Paris et qui prit en l'an X (1802) le nom d'Athénée des Arts. Elle avait vocation à donner des cours gratuits, ainsi qu'encourager et récompenser les auteurs d'inventions utiles. Elle a regroupé d'illustres membres : Lavoisier, Condorcet, Parmentier, Berthollet, Ponce...

Suite à la lecture de ces lettres, on ne peut que constater qu'elles n'ont pas été suffisantes à empêcher les rumeurs puisqu'on en retrouve les effets dans la notice de Charles Blanc en 1870 !

Il serait intéressant de connaître les types projetés par Dupré à l'effigie de Bonaparte, mais nous n'avons pas trace, au sein des

archives de la Monnaie de Paris, du Cabinet des Médailles ou du Musée Carnavalet de ces dessins (si un lecteur du BN en a connaissance, qu'il nous contacte).

Il est loin d'être certain que si Dupré, n'avait pas eu ce problème aux yeux et avait pu être présent lors de cette visite, il ait été maintenu dans ses fonctions. En effet il était en conflit permanent avec l'Administration des Monnaies et le Ministère des Finances, pour le paiement des coins qui étaient restés dans son atelier suite à l'adoption du procédé de Droz pour la multiplication des coins. Son absence lors de la visite de Bonaparte à la Monnaie de Paris n'a bien sûr pas arrangé les choses et a probablement précipité sa fin.

Et pour compléter le calvaire subi par Dupré, il est à noter qu'à cette époque les ophtalmies dont notamment les conjonctivites étaient traitées par des saignées (du pied ou de la jugulaire) voire dans certains cas par l'application de sangsues autour des yeux, derrière les oreilles et sur l'anus...

Philippe Thérêt,
ADF N° 481



Les monnaies qui méritent votre confiance.

SOUS GARANTIE

Chaque monnaie certifiée par NGC bénéficie de sa garantie totale : vous pouvez acheter et vendre une monnaie certifiée par NGC en toute confiance. C'est la raison pour laquelle nous avons certifié et gradé plus de pièces que n'importe qui et que nous sommes devenus la plus importante société d'évaluation numismatique au monde. NGC — Le partenaire numismatique qui mérite votre confiance Sous garantie. NGCcoin.com

Un nouveau bureau à Munich

NGCcoin.fr

Numismatic Guaranty Corporation
Amérique du Nord | Europe | Asie



Le billet de 10 mark Sarre 1947...

À la recherche de l'alphabet « 6 » !

Les émissions franco-sarroises connurent une vie très très brève. Parmi les 6 coupures émises (1, 2, 5, 10, 50 et 100 mark), voici un éclairage sur le 10 mark (VF 47.1). Ce billet présente effectivement quelques petites surprises... lorsque j'ai voulu acquérir ce billet, j'ai constaté qu'il était difficile de le dénicher, d'abord en belle qualité, mais surtout, que certains alphabets étaient tout bonnement introuvables. Début octobre 2011, j'ai donc entrepris un premier pointage. 2 ans plus tard, j'obtiens le tableau ci-dessous, avec répartition par alphabet, pour un total provisoire de 114 billets avec le meilleur état possible connu.

Première remarque : les 4 premiers alphabets totalisent 82 % des billets rencontrés, soit 93 billets pointés. À partir de l'alphabet « 5 », on ne dénombre plus que 8 billets, dont le plus bel état est Pr SPL ! **Deuxième remarque :** l'alphabet « 6 » est toujours inconnu au bataillon franco-sarrois.

Pour l'aphabet « 11 », seulement 6 billets sont connus mais tous en Pr TTB. Ensuite pour les alphabets « 7 » à « 10 », il ne reste plus qu'un seul billet connu... jusqu'à la récente vente PM26 de la CGB, qui proposait un 2^e billet de l'alphabet « 9 » (Y.9 - 88054), vendu 305 euros en état TTB ([pour voir le billet](#)).

Mais c'est en décembre 2012 qu'un nouvel alphabet avait fait son apparition, avec la mise en vente par la société Antika, d'un billet en SPL de l'alphabet « 13 », confirmant ainsi, l'hypothèse de l'existence probable de alphabet « 12 »...

Que j'ai fini par dénicher en août dernier en état Pr TTB. Il ne nous reste donc plus qu'à remonter en selle pour retrouver l'alphabet « 6 », donc tous à vos classeurs... et rendez-vous dans un prochain numéro du BN.

Yann-Noël HÉNON



N°VF47-1 10 Mark Sarre 1947					
Réf.	Nbre	Alph.	Num	Etat	Commentaires
Alph.1	18	X.1	89172	Pr NEUF	Notaphilie Bubser, décembre 2012
Alph.2	24	O.2	00233	NEUF	ma-shops.com
Alph.3	28	G.3	01537	NEUF	Maison Platt, septembre 2003 page 49 (N°1608)
Alph.4	23	B.4	49951	Pr NEUF	CGB Billets 15 de 1997 (N°2174)
Alph.5	8	X.5	05925	Pr SPL	Numiscollection, décembre 2009 (N°61820)
Alph.6	0				
Alph.7	1	W.7	51088	TTB	ebay Allemagne 2011
Alph.8	1	T.8	98527	SPL+	CGB PM14, juin 2009 (N°p14_0510)
Alph.9	2	Y.9	88054	TTB	CGB PM26, septembre 2013 (N°p26_0352)
Alph.10	1	N.10	51103	TTB+	Numiscollection, août 2006 (N°17561)
Alph.11	6	Y.11	67009	Pr TTB	CGB Billets 30, 2002 (N°b30_4259)
Alph.12	1	T.12	66463	TB	collection YNH
Alph.13	1	G.13	03139	SPL	antika, décembre 2012 (N°35931)

BILLETS DE COLLECTION & INTERNET

et pendant ce temps là...

À chacun a sa façon d'aborder sa collection, le passionné, le méticuleux, le boulimique, le vénal, le besogneux et j'en passe. Certains servent la collection, d'autres s'en servent, toute la différence est dans la volonté d'apporter au groupe plutôt que de profiter de lui.

En tant que professionnels, notre devoir (et notre intérêt !) est de faire progresser le groupe, l'aider à évoluer, lui donner les outils pour savoir, les informations, et les moyens de partager les découvertes.

Parmi ceux qui travaillent d'arrache pied à cette évolution des connaissances du billet français, il y a Kajacques.

Kajacques est un collectionneur chercheur, et un vrai cumulard ! À la fois passionné, méticuleux, boulimique et même besogneux, mais pas vénal, il a aussi un goût prononcé pour les listes, les statistiques, les pointages et internet.

En quelques mois, il a construit un site très riche en informations diverses sur les billets français.

Comme Jean-Luc Buathier, il utilise parfaitement l'outil internet pour partager ses listages et ses recherches sur des domaines aussi variés que les billets des Unions économiques, les lettres du Curie, ou les échantillons. Bonne nouvelle, il relance aussi le répertoire des billets fautés, Thierry Valet avait effectué un gros travail mais son site est à l'abandon depuis plusieurs années.

Une foule de renseignements est disponible - gratuitement bien sûr ! - sur son site, nous encourageons les collectionneurs à l'aider dans ses recherches et ses pointages, espérons que cet exemple fera des émules, il reste de nombreux domaines qui mériteraient plus d'attention.

À quand un site sur les Chambres de Commerce, sur les billets de Confiance, sur les billets de Camps de Prisonniers, à quand un site spécialisé sur les Épreuves et les Essais, sur les Faux ou les émissions publicitaires ?

Les livres, les catalogues, les musées, c'est bien mais c'est figé, dans le temps ou dans l'espace, internet ne connaît pas ces limites le partage est immédiat, son coût est minime, son efficacité maximum.

Retrouvez le site de kajacques :

<http://www.kajacques.fr>

celui de Jean-Luc Buathier :

<http://assignat.fr>

et n'oublions pas le précurseur, celui qui a su avant tout le monde utiliser le net, recevoir les informations et les partager :

<http://www.fayette-edition.com>

Si vous avez créé un site ou un blog sur le billet français, n'hésitez pas à nous le faire connaître !

Jean-Marc DESSAL



SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
 Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
 More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

PAPIER-MONNAIE 26

431 551 euros

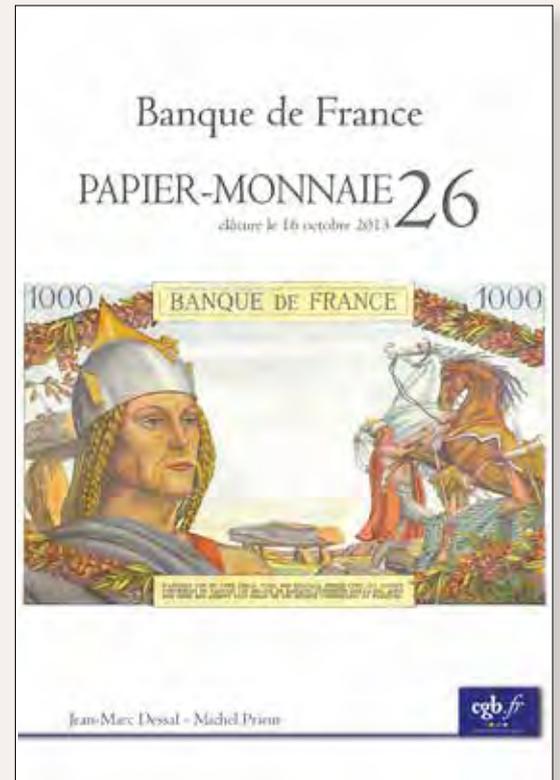
80,3% 91,5%

1^{re} phase d'attribution

2^e phase : les invendus

PAPIER-MONNAIE 25 :
Un marché solide mais pas audacieux

PAPIER-MONNAIE 26 : Le réveil !



n°107 : 20350 €

Participation record : 213 bordereaux pour seulement 366 billets proposés, résultats records : 431 551 euros en première phase et plus de 80% de lots attribués. La vente se termine à plus de 450 000 euros et plus de 90% de vendus.

PAPIER-MONNAIE 26 a tenu ses promesses : à catalogue d'exception, résultats d'exception.

Ce n'était pas gagné d'avance, un marché solide certes, mais qu'en était-il des grandes raretés, des billets à 15 000, 20 000 euros et plus ?

Les collectionneurs, et surtout les collectionneurs français étaient-ils prêts ?

Oui, le billet français est bien implanté, les amateurs sont nombreux et pour des billets ou épreuves rares ou très rares, ils savent réagir.

Il était essentiel que les amateurs français répondent présent, le marché

hexagonal constitue le socle sur lequel les collectionneurs s'appuient pour développer les thèmes, les variantes, pour mettre en évidence les raretés, pour intéresser les nouveaux amateurs. Bien entendu, de magnifiques raretés sont parties chez des collectionneurs étrangers mais dans l'ensemble les résultats sont bien équilibrés.

Quelques résultats remarquables :

- 4 offres sur le n°98 : avec un résultat record à 19 150 euros, ce 3 000 Francs qui

illustre le livre de Claude Fayette a bénéficié d'un certificat et d'un pedigree d'exception.

- 11 amateurs pour le n°199, pourtant un 100 NF standard en belle qualité mais sans particularité... à suivre !

- 13 offres pour le 50F Merson (n°61) de qualité exceptionnelle.

- une très bonne affaire : le n°136 attribué à 5 150 euros sur une offre maximum de 10 000 euros.

- les trois billets historiques de la Caisse d'Escompte ont trouvé preneur à des prix sérieux, l'approche de la création de la [Cité de l'Économie](#) y serait-elle pour quelque chose ?





n°11 : 19950 €

Comme PAPIER-MONNAIE I, collection Léon Pernoud, PAPIER-MONNAIE 26 marquera une étape. Le billet français sera désormais plus convoité encore, sa beauté, sa qualité, sa rareté et les prix réalisés devraient rallier de nouveaux amateurs. L'ouverture d'un Musée en partie consacré au Billet Banque de France, en 2015, viendra compléter cet ensemble, les documents très rares proposés ici ou dans les futurs catalogues seront alors des pièces de Musée reconnues par le monde entier.

Démonstration est faite aussi que les billets rares doivent être évalués au juste prix. Il y a quelques semaines, un professionnel des Pays-Bas a proposé quelques rares billets Banque de France XIX^e, pensant sans doute que c'était une bonne idée, il les a présenté à des prix très raisonnables, mais a conservé secret un prix de réserve très important ... Arriva ce qu'il devait arriver ! Les billets sont restés invendus et les archives indiqueront que ces billets rares ne sont pas partis malgré un prix bas ! N'ayant aucune information sur les offres des collectionneurs, ni sur la réserve, c'est un beau ratage. Déjà que quelqu'un ait l'idée de négocier des XIX^e aux Pays-Bas laisse rêveur, mais qu'en plus il laisse faire cette absurdité qui met d'office ses billets au placard est consternant.



n°98 : 19150 €

2014 débutera en fanfare avec PAPIER-MONNAIE 27 : une nouvelle vente d'exception constituée d'une collection magnifique, contenant à la fois de belles raretés de dates et de qualités, mais aussi quelques épreuves et Specimens introuvables et des séries modernes très complètes.



n°172 : 25000 €

Pour avoir tous les prix réalisés, [cliquez ici !](#)

Rendez-vous en janvier pour PAPIER-MONNAIE 27 et en permanence sur www.cgb.fr : les e-auctions

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

VIII CELTIC

PRÈS DE 2000 MONNAIES GAULOISES



cgb.fr

Samuel GOULET - Nicolas PARISOT - Michel PRIEUR

26 MODERNES

VENTE À PRIX MARQUÉS

50 CENTIMES, 1/2 FRANC, 1 FRANC ET 2 FRANCS



cgb.fr

Stéphane DENROUSSEAUX - Michel PRIEUR - Laurent TOTTET

60 MONNAIES

VENTE SUR OFFRES

DATE DE CLÔTURE : 4 décembre 2013

MONNAIES GRECQUES, ROMAINES, CAROLINGIENNES,
ROYALES, RÉVOLUTIONNAIRES, MÉDAILLES, FÉODALES,
MODERNES FRANÇAISES, NAPOLÉONIDES ET ÉTRANGÈRES



cgb.fr

Arnaud CLARAND - Stéphane DENROUSSEAUX
Nicolas PARISOT - Michel PRIEUR - Laurent TOTTET

Nom : Prénom : N° Client :
Adresse :
C.P. : Ville :
Pays : Tél : E-mail :

CELTIC VIII, MODERNES 26, MONNAIES 60

vous seront adressés sur demande contre la somme de 10€ chacun (+5€ de frais de port)
envoyée à cgb.fr, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.42.33.25.99 - cgb@cgb.fr